

BOSANGI

Le Magazine trimestriel de l'environnement - Janvier - Février - Mars 2017

Numéro 49

COP22



LE CAMEROUN AU CŒUR DES DECISIONS



MAGAZINE BOSANGI NUMERO 49 - Hysacam



Chers Yaoundéens,

Gardons

notre **YAOUNDÉ**
Cité - Capitale

PROPRE !



Gilbert TSIMI EVOUNA
*Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté Urbaine
de Yaoundé*



Par Michel NGAPANOUN

Les Cop se suivent mais ne se ressemblent pas. Ce truisme est ordinaire et banal, mais il prend tout son sens lorsqu'on analyse ce qui s'est passé à Marrakech, la ville rouge, à la 22ème Cop, en Novembre 2016. Tout d'abord, il y a eu une mobilisation exemplaire des pays africains, qui avaient refusé de jouer les seconds couteaux ou les faire-valoir. Ensuite, en plus de cette mobilisation, il y a eu la création d'un contre-poids effectif, pour que les pollueurs payent les pots cassés de leur politique de rentabilité qui a déstabilisé l'équilibre naturel de la préservation des espèces humaines et végétales sur la planète. Enfin, on a vu un roi mobilisé comme un républicain sur ce fond de lutte contre la disparition de la planète avec une antienne : faire entendre la voix des sans voix, des peuples et continents qui ne font que subir l'injustice climatique. Mais au-delà des vœux pieux, de l'enthousiasme, des décisions ont été prises et on doit veiller à leur exécution, en restant vigilants et en exerçant un devoir citoyen, pour la sauvegarde de la planète. Les sociétés civiles qu'elles soient dans le domaine de l'entrepreneuriat privé ou des associations activistes aux fonctions tribunitiennes, doivent garder le pied sur l'accélérateur et le starting-block et re-

LES ENSEIGNEMENTS DE MARRAKECH 2016

fuser de laisser passer cette chance pour l'Afrique d'enranger enfin un nouveau modèle de développement. Notamment, ces entreprises citoyennes qui se sont lancées dans la lutte contre le réchauffement la planète, en ayant recours à des technologies innovantes comme par exemple : capturer le méthane à partir du lixiviat produit sur les centres de traitement des déchets, en réduisant sa toxicité, grâce à une organisation précise, afin de produire de



Les pays africains forts de leur sommet à Marrakech, doivent initier très rapidement des stratégies pour que l'argent aille aux porteurs de projets les plus avancés et structurés.



nouvelles énergies, notamment l'électricité à partir des déchets. Cette seule contribution fait entrer le continent dans la troisième révolution de l'humanité. Les pistes tracées à Marrakech, doivent donc être rappelées ici, afin que nul n'en ignore. L'existence d'un manuel opérationnel de l'Accord de Paris, qui appelle à un renforcement de la transparence dans l'action ;

Les pays ont fixé une date anticipée pour le règlement de l'accord de Paris, d'ici 2018. Ce qui signifie que le Fonds vert pour l'environnement mondial, un organisme de financement multilatéral, a annoncé une initiative de renforcement des capacités pour la transparence soutenue par 11 pays développés donateurs, à hauteur de 50 millions.

La mise en œuvre des plans d'action climat a été stimulée par le lancement d'un partenariat NDC, une coalition de pays en développement et développés et d'institutions internationales vont collaborer dans le but de s'assurer que les pays reçoivent le soutien technique et financier dont ils ont besoin, pour atteindre rapidement leurs objectifs.

Voilà sur le plan de la forme les engagements et l'architecture issus de Marrakech 2016.

Un problème se pose toutefois, comment rendre tout cela efficient ? Les modalités et procédures prévues pour le financement des innovations technologiques pour lutter contre le réchauffement de la planète sont tellement lourdes que l'on peut penser qu'il ne s'agit là que du dilatoire pour retarder les échéances. Aussi, il y a urgence. Les pays africains forts de leur sommet à Marrakech, doivent initier très rapidement des stratégies pour que l'argent aille aux porteurs de projets les plus avancés et structurés. Ils doivent rapidement procéder à l'identification des entités accréditées et des entités opérationnelles, pour activer les plans d'adaptation, d'atténuation, de résilience, bref donner vie aux Contributions Nationales Déterminées (NCD). Ce faisant, ils œuvrent au développement durable et à la sauvegarde des futurs africains et des nouvelles générations. C'est un impératif, qui ne souffre d'aucun délai.

Bosangi

Une publication de Hysacam
B.P. : 1420 Douala.
Tél. +237 233 37 44 14
Fax : +237 233 37 47 73
B.P. : 781 Yaoundé
Tél. +237 222 22 13 79
Fax : +237 222 22 53 44

Directeur de publication
Michel NGAPANOUN

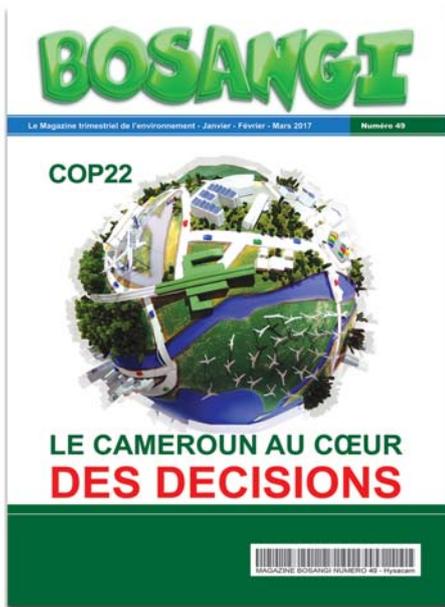
Rédacteur en chef
Garba AHMADOU

Secrétaire de rédaction
Innocent EBODE
Ont participé à ce numéro :
Jean Célestin Edjangué, Florine Nseumi
Léa, Janvier Ngwanza Owono, Jean Loïc
Amougou Eric Vincent Fomo, Julius Taylor,
Aminata SADOU.

Direction artistique
Valentin OMBIBI
Marque Plus
Tél : +237 696 69 84 02
marqueplus@yahoo.com

Impression : Print Industry
Tél : +237 233 42 63 93

Sommaire



6-9

Actualité

- 6-7 . L'Accord de Paris et ses implications *par Jean-Célestin Edjanguè*
8. OURAGAN MATTHEW, LE CARNAGE À HAÏTI
par Eric Vincent FOMO
9. Toxic waste case, "Probo Koala" 10 years later
par Julius TAYLOR

11-20

Dossier

LES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES : PLAN D'ACTION CLIMAT POUR SAUVER LA PLANÈTE !

Il était temps de passer à l'action ! Marrakech de novembre 2016, a représenté pour la plupart des pays de la planète une étape importante. Un moment phare. Il était question non plus de discuter de ce que l'on voulait mais de ce que l'on devrait faire. L'architecture mis en place par l'Onu et son secteur sur les changements climatique est complexe. Lourde. Comme si elle n'avait pas le temps des hommes. Mais celui de l'humanité. Dans ce dossier, une fois encore Bosangi,...

18



11. COP 22, Le Cameroun au Cœur des décisions
Par Florine NSEUMI Léa
- 12-13. Les contributions déterminées comme plan d'action des pays
par Jean-Célestin EDJANGUE
14. Lutte contre les changements climatiques, La danse des mots
par Eric Vincent FOMO
15. Transition énergétique, PLUIE D'OPPORTUNITES POUR L'AFRIQUE *par Jean Loïc Amougou*
16. Changements climatiques, Les avancées technologiques sur l'Afrique ?
par Florine NSEUMI Léa et Agences
17. Géopolitique et marketing dans le climat *Par Janvier NGWANZA OWONO*
18. COP22 Marrakech rendezvous, Marks on the innovation board
by Julius TAYLOR
19. Bonn to host 2017 climate conference *by Julius TAYLOR*
20. Marrakech et après ? *par Janvier Ngwanza Owono*



Can feminine 2016

22

22-25

Evènement

Can feminine 2016, AND THE WINNER IS... NIGERIA *par Jean-Loïc Amougou*
France : France, F. Fillon lie environnement et croissance économique
par Jean-Célestin Edjanguè
Rwanda, une destination verte, *par Eric Vincent FOMO*

26-27

Réflexions

France, alerte à la pollution ! *par Aminata SADOU*

28

Regards

Donald Trump, un « climato sceptique » à la tête de l'Amérique Quelles conséquences sur l'Accord de Paris ? *par Janvier NGWANZA OWONO*

29

Nouvelles d'ailleurs

Rebuilding war-torn Bujumbura, *par Julius TAYLOR*

30

Portrait

Il était une fois... Fidel Castro, El LiderMaximo ! *par Eric Vincent FOMO*

31

Note de lecture

Americanah* de Chimamanda Ngozi Adichie *par Jean-Célestin Edjanguè*

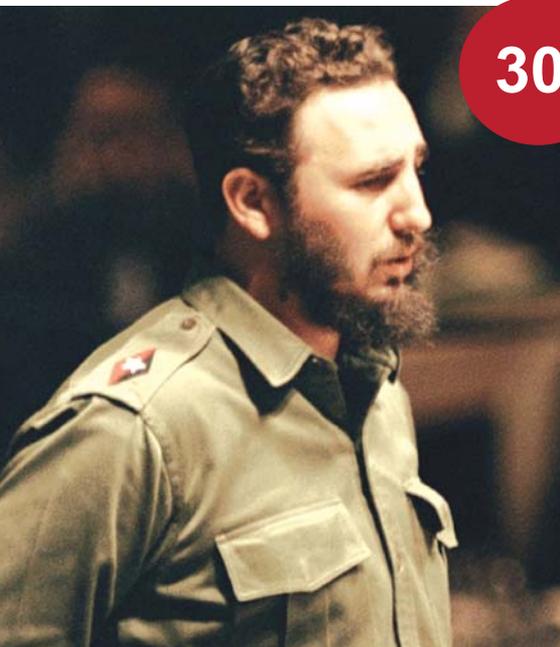
32

Carte postale

Les îles FIJI

34

Forum lecteurs



Fidel Castro
El Lider Maximo !

L'ACCORD DE PARIS ET SES IMPLICATIONS



Le document issu de la COP 21 au Bourget, en région parisienne, le 12 décembre 2015 a été qualifié d' «histoire», à juste titre. Puisque pour la première fois 195 pays ont donné leur accord pour lutter contre les changements climatiques. Mais le texte qui doit prendre le relais, dès 2020, du protocole de Kyoto impose bien des obligations.

Jean-Célestin Edjanguè

La 21^{ème} Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques s'était clôturée le 12 décembre 2015, au Bourget, en région parisienne, par un constat quasi unanime d'une rencontre réussie. Le texte adopté par les 195 pays présents semble, en effet, être un succès incontestable. Et les adjectifs dithyrambiques ne manquaient pas pour saluer comme une victoire, un pari qui, au vu notamment de ce qui s'était passé à Copenhague en 2009, était loin d'être gagné. S'il est considéré comme «historique», le document paraphé en guise des conclusions de la COP 21 comporte néanmoins des implications tant au niveau des différents Etats signataires que pour les entreprises et les investisseurs.

«Pour les pays signataires»

Concernant les pays signataires, l'engagement a été pris de ramener le réchauffement climatique en dessous du seuil des 2 degrés Celsius. Un objectif qui, aux yeux des experts, est indispensable si l'on veut véritablement juguler les conséquences irréparables du réchauffement climatique sur la planète. Dans cette optique, l'accord ambitionne la poursuite des efforts visant à «limiter la hausse des températures à 1,5 degré Celsius». Il faut rappeler, à ce propos,

que le seuil de 1,5 degré Celsius était précisément ce que demandaient le Canada et une coalition des petits Etats très exposés à la montée des océans. Ensuite, compte tenu de la large majorité voire la quasi-unanimité avec laquelle les pays ont approuvé les conclusions de la COP 21, les attentes sont inestimables. On se souvient que le protocole de Kyoto, signé en 1998, s'appliquait exclusivement aux pays développés dont certains sont les plus gros pollueurs de la planète, alors que l'accord de Copenhague en 2009 avait été signé par 26 pays industrialisés et émergents. Rien à voir avec l'engouement et l'enthousiasme manifesté par les 195 pays à donner leur accord à Paris en 2015. Ce qui fait de ce texte le premier accord sur le climat à portée universelle.

Par ailleurs, l'accord de Paris a pour vocation de faire jouer la solidarité internationale. Puisqu'il indique que «les pays développés parties fournisseuses les ressources financières pour venir en aide aux pays en développement». Un financement fixé à hauteur de 100 milliards de dollars chaque année jusqu'en 2020, date à laquelle il doit être rehaussé. Les pays les plus pauvres pourront ainsi mieux faire face aux effets du changement climatique et promouvoir une écono-

mie verte. Une autre implication de l'accord de Paris se situe au niveau du principe des «responsabilités communes, mais différenciées» de la Convention des Nations unies sur le Climat de 1992. Le document signé à Paris précise que: «les pays développés continuent de montrer la voie en assumant des objectifs de réduction des émissions en chiffres absolus», alors que les pays en développement «devraient continuer d'accroître leurs efforts d'atténuation...eu égard aux contextes nationaux différents». Deux autres implications de taille concernant les pays s'ajoutent à celles déjà mentionnées. D'une part, l'objectif d'un monde sans carbone d'ici 2100 avec l'établissement d'un palier quantitatif des émissions de gaz à effet de serre (diminution de 40% à 70% des émissions mondiales d'ici 2050). D'autre part, le mécanisme de révision des contributions des pays signataires tous les cinq ans et un droit de retrait «à tout moment», par «notification» à partir de trois ans après l'entrée en vigueur du texte.

«Pour les investisseurs et les entreprises» Au-delà des Etats, l'accord de Paris sur le climat contient également des implications pour les investisseurs et les entrepreneurs. Ces investisseurs entendent s'impliquer davantage dans la lutte contre le réchauffe-



ment climatique. A cet effet, ils veulent être aux manettes dans l'orientation des flux de capitaux vers les secteurs les moins émetteurs de gaz carboniques. Une étude réalisée par le think tank américain World Resources Institute (WRI), pour le compte de BNP Paribas, dans l'optique de la COP 21, indique les émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité en France: 36% des émissions dans le secteur «énergie et chaleur», 29% dans l'industrie, 20% dans le secteur des Transports, 10% celui du Bâtiment et 5% le secteur des Déchets. Les résultats de cet organisme spécialisé dans les questions environnementales, créé en 1982, à Washington et plutôt proche du Parti démocrate ont fait dire au Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, et à son homologue de la banque d'Angleterre, Mark Carney, que «les changements climatiques constituent un risque financier systémique pour les investisseurs et compagnie d'assurance.» C'est pourquoi, de plus en plus de banques, assureurs et fonds de pension se sont engagés à «décarboner» leurs portefeuilles pour investir davantage dans la promotion de la transition énergétiques. Et le Secrétaire d'Etat américain John Kerry ne s'y trompe pas lorsqu'il affirme que: «l'accord de Paris est aussi une opportunité pour le monde industriel et financier pour la transition vers une économie mondiale propre.» Le respect de ces implications est d'autant plus nécessaire que les conséquences concrètes du réchauffement climatique ne sont plus à démontrer: risques sanitaires, aggravation de l'écart des ressources entre pays développés et moins développés, augmentation de la pauvreté (la Banque mondiale dans un rapport publié en novembre 2015, indique que plus de 100 millions

de personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté d'ici 2030 si les objectifs de réductions de gaz à effet de serre ne sont pas tenus), menaces dangereuses sur des espèces et lieux de vie....En une cinquantaine d'année, le niveau des océans s'est élevé d'environ 10 centimètres selon les experts de la Nasa. Les mêmes experts pensent que cette tendance devrait malheureusement se poursuivre et même s'accroître dans les mois et années à venir: «Au vu de ce que l'on sait aujourd'hui à propos de l'expansion des océans avec le réchauffement, et sur la fonte des glaciers et des calottes glaciaires, (...) il est pratiquement certain que nous aurons une augmentation du niveau des mers d'au moins un mètre, et probablement davantage», indiquait Steven Nerem en août 2015. Les premières victimes de cette situation sont incontestablement les archipels du Pacifique, surtout les îles de Polynésie, les îles Maldives dans l'océan Indien, les îles Marshall ou encore des régions d'Asie comme l'Indonésie.

«Alerte aux records de chaleur»

Une enquête menée par en France par le Centre national de recherche scientifique (CNRS), en 2014, montre que quelques 10.000 à 20.000 îles sont gravement menacées et pourraient totalement disparaître au cours du siècle. Un scénario inquiétant qui pousse certains pays à organiser la riposte. Les habitants de l'atoll de Bikini, par exemple, dans le Pacifique, ont multiplié les démarches auprès des Etats-Unis pour réclamer ce qu'ils appellent «l'asile climatique».

Par ailleurs, de nombreuses grandes villes construites sous le niveau de la mer pourraient être englouties par les eaux. Ce pour-

rait être le cas de Miami et New York, aux Etats-Unis, Tokyo et Singapour, en Asie, ou encore de Rotterdam en Europe. La situation est réellement préoccupante pour que Steven Nerem considère qu'«il semble qu'il soit déjà trop tard» pour certaines villes américaines comme Miami. L'expert pense que si rien n'est fait pour réduire la consommation d'énergies fossiles dès à présent, une ville comme New York pourrait devenir inhabitable en 2085.

Les scientifiques et prévisionnistes prévoient des records de températures dans le futur et la multiplication des épisodes caniculaires. Déjà, dans un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (GIEC), publié en 2013, le climatologue Thomas Stocker soulignait que: Les vagues de chaleur vont probablement se produire plus fréquemment et durer plus longtemps. Avec le réchauffement de la Terre, nous nous attendons à voir les régions actuellement humides recevoir davantage de précipitations et les régions sèches en recevoir moins».

Les spécialistes du climat et autres scientifiques tablent sur une hausse de la température moyenne de la surface de la Terre comprise entre 0,3 et 4,8°C selon la quantité des émissions de gaz à effet de serre d'ici....2100! Un réchauffement de la planète qui pourrait, selon les mêmes scientifiques, provoquer le déplacement de quelques 250 millions de personnes dans le monde.

Le document de la COP 21 devrait être ratifié par les pays signataires jusqu'au 21 avril 2017. Surtout, cette ratification doit concerner 55 pays représentant au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre pour que dès 2020, il entre effectivement en vigueur. Quoi qu'il en soit, il y a vraiment urgence.

Ouragan MATTHEW LE CARNAGE À HAÏTI

Le bilan atteint les 1 000 morts



Florine NSEUMI Léa

L'année 2016 qui s'achève aura été une année noire pour les Haïtiens. Haïti a commencé à enterrer ses morts dans des fosses communes après le passage de l'ouragan Matthew, dont le dernier bilan s'élève désormais à 1 000 morts, selon une compilation établie par Reuters à partir de données recueillies auprès de responsables locaux.

Haïti, pays de 10 millions d'habitants, le plus pauvre des Amériques, a également fait face à des décès liés à une épidémie de choléra, une maladie dont la période d'incubation est très courte et qui se propage via des eaux contaminées.

L'ouragan, le plus violent des Caraïbes en près de 10 ans, a frappé Haïti en début octobre, avec des vents soufflant à 230 kilomètres par heure et des pluies torrentielles. Selon la presse locale, des milliers de maisons ont été rasées, des écoles, des routes et des ponts endommagés, des exploitations agricoles et industrielles détruites. Environ 1,3 million de personnes – sur une population de 10,3 millions – ont été affectées par l'ouragan Matthew. Parmi elles, plus de 750 000 ont eu besoin d'assistance humanitaire, a estimé le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA). En outre, des milliers de personnes étaient sans-abri. La région de Grand' Anse, dans le Nord, comp-

taît de nombreux disparus, tout comme Les Anglais, où ils étaient « plusieurs dizaines », selon un membre de l'administration locale. Les informations arrivant des villages haïtiens isolés par les inondations et les glissements de terrain.

Trois jours de deuil national en Haïti

Le président provisoire de la République d'Haïti, Jocelerme Privert, a décrété trois jours de deuil national à compter du dimanche 9 octobre en hommage aux nombreuses victimes de l'ouragan qui a dévasté le pays la première semaine du mois d'octobre. Plusieurs zones sinistrées restent inaccessibles. « *Compte tenu des difficultés d'accès à certaines zones et surtout, des difficultés de communication, nous ne pourrons pas parvenir à un bilan définitif avant mercredi* », avait alors précisé la directrice de la protection civile.

Certains élus locaux des zones sinistrées estimaient aussi que le bilan officiel sous-évaluait l'ampleur du drame : selon le sénateur Hervé Fourcand, l'ouragan Matthew a causé la mort d'au moins 400 personnes dans le seul département du Sud.

Une tempête tropicale

L'ouragan Matthew est le quatorzième système tropical de la saison cyclonique 2016

dans l'océan Atlantique nord, le treizième à recevoir un nom, le cinquième ouragan et le second ouragan majeur (catégorie 3 ou plus). Issu d'une onde tropicale sortant de la côte africaine le 22 septembre et qui a traversé l'Atlantique tropical avec peu d'intensification, Matthew est devenu rapidement une tempête tropicale en arrivant près des îles du Vent le 28 septembre et un ouragan placé en catégorie 5 en moins de 2 jours dans la mer des Caraïbes, le premier ouragan à atteindre ce niveau dans le bassin atlantique depuis Félix en 2007.

Matthew est passé entre Cuba et Hispaniola le 4 octobre à la catégorie 4, faisant près de 1 000 morts en Haïti et 4 en République Dominicaine. Ressortant sur les Bahamas à la catégorie 3, il traversa l'archipel en direction de la côte de la Floride tout en reprenant de l'intensité. Il longea ensuite la Floride, la Géorgie et les Carolines, forçant des évacuations massives et causant des dégâts évalués à plusieurs milliards de dollars.

Les restes de Matthew furent absorbés dans un système frontal qui s'est formé au large de la côte et est remonté vers les provinces de l'Atlantique du Canada. L'apport d'humidité tropicale aida à donner des quantités importantes de pluie sur cette région, particulièrement sur Terre-Neuve et l'île du Capbreton.

DOSSIER



LES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES : PLAN D'ACTION CLIMAT POUR SAUVER LA PLANÈTE !

Il était temps de passer à l'action ! Marrakech de novembre 2016, a représenté pour la plupart des pays de la planète une étape importante. Un moment phare. Il était question non plus de discuter de ce que l'on voulait mais de ce que l'on devrait faire. L'architecture mis en place par l'Onu et son secteur sur les changements climatique est complexe. Lourde.

Comme si elle n'avait pas le temps des hommes. Mais celui de l'humanité. Dans ce dossier, une fois encore Bosangi, vous suggère des clés de lectures pour comprendre les accords internationaux, toujours ambigus dans leurs attendus et alambiquées dans leur formulation et conditions de leur mise en oeuvre. Lisez plutôt.

COP 22

LE CAMEROUN AU CŒUR DES DÉCISIONS

Le ministre camerounais de l'Environnement, de la protection de la Nature et du Développement durable, Hélé Pierre a porté la voix du Cameroun à la COP 22 tenue à Marrakech au Maroc du 7 au 18 novembre 2016.



Florine NSEUMI Léa

Après deux semaines de pourparlers, notre pays de concert avec les autres nations réunies à la 22^{ème} Conférence des parties sur le Climat, ont rendu public, l'appel de Marrakech en faveur de l'action pour le climat et le développement durable. Une proclamation est un signal de changement vers une nouvelle ère de mise en œuvre de l'Accord de Paris. Celui de réduire à 2 degré Celsius, les émissions de gaz à effet de serre dans le monde pour sauvegarder l'environnement pour les générations futures.

Avant la fin des travaux, le Cameroun a connu une participation remarquable à la 22^e Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 22). Le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (Minepded), Hele Pierre, a conduit la délégation d'experts du gouvernement et de la société civile du Cameroun à ces travaux. L'événement autour du thème : « L'atténuation des effets du changement climatique et l'innovation en matière d'adaptation », n'était un secret pour la délégation camerounaise impliquée depuis longtemps dans la lutte contre les changements climatiques.

Ce nouveau rendez-vous sur le climat a permis de faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris conclu au terme de la COP 21, signé par plus de 175 pays et déjà ratifié par 73 pays dont le Cameroun, représentant plus de 59% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le Cameroun s'est rendu au Maroc ayant bien préparé sa participation. La dernière réunion préparatoire tenue le 28 octobre dernier à Yaoundé, au

tour du ministre Hele Pierre, les experts nationaux ont pu s'approprier les dispositions de l'Accord de Paris pour en apprécier les résultats majeurs. Le Cameroun, faible émetteur de ces substances, par sa contribution déterminée prévue, à participer à l'effort international en projetant de réduire de 32 % ses émissions à l'horizon 2035. Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, en signant l'Accord de Paris le 22 avril dernier s'est engagé à réduire, dans son pays, les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 32% et à améliorer la salubrité urbaine en faisant des déchets une ressource pour la production de 25% d'énergies renouvelables, hors grande hydro dans le bouquet électrique en 2035.

Le pays a par ailleurs déposé ses instruments de ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques auprès des autorités compétentes des Nations Unies à New York, le 29 juillet 2016.

Préparatifs

Avant de s'envoler pour Marrakech, le Minepded a signé une note d'information selon laquelle, la COP 22 aura pour mission de développer des outils opérationnels pour la mise en œuvre des résolutions de Paris. « Ce qui fait déjà qualifier ce rendez-vous de haut niveau, de conférence de l'action,

alors que celle de Paris était considérée comme la conférence de la décision », souligné la note d'information.

Pour la COP 22, le Cameroun a révisé sa Contribution déterminée au niveau national (CDN). Celle-ci comporte 47 actions déclinées en dix programmes et 30 idées projets. Elle sera financée par des fonds externes, fournis notamment par les gros pays pollueurs. Les modalités de mise à disposition et d'utilisation des fonds pour la réalisation des CDN ont été débattues à Marrakech. Marrakech surnommée la ville rouge, au pied des montagnes de l'Atlas, dans le centre du Maroc, s'est transformée en une cité « éco-responsable » pour accueillir près de **20 000 experts et décideurs** de la 22^{ème} Conférence des Parties sur le climat (COP22) ouverte lundi 07 novembre 2016.

Vélos en accès libre, éclairage public à l'énergie solaire, mosquées labélisées « vert », bus municipaux fonctionnant à l'électricité, mis en service pour un marché de près de 600 millions d'euros, tous les détails ont été soignés pour montrer l'engagement du royaume à lutter contre les changements climatiques.

Fascinée par des milliers de participants représentants les différents pays d'Afrique et du monde au village de Bab Ighli, site de l'évènement.

Les COP ont été créées et mises en place pour encadrer les efforts des pays qui sont parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Cette convention signée à Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en 1994 représente un cadre d'action à travers lequel l'ONU peut lutter contre le réchauffement climatique.

Les Parties à la Convention s'engagent à entériner des accords, à l'instar de l'Accord de Paris sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre causées par l'Homme, avec des objectifs communs.



LES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES COMME PLAN D'ACTION DES PAYS



Avant l'ouverture de la 21^{ème} Conférence des Parties sur le climat (COP21) qui s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2015 au Bourget, en région parisienne, 184 pays ont rendu publics leurs engagements visant à limiter les effets du changement climatique. Des engagements qui couvrent près de 90% des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

Jean-Célestin Edjanguè

Elles sont considérées comme un élément central qui a joué dans le succès de la COP 21. Les contributions nationales apparaissent, aux yeux de nombreux experts, comme l'arbre qui a permis l'enracinement de la préparation de la Conférence de Paris en 2015. Dans le cadre de la COP 21 qui s'est déroulée dans la commune du Bourget, en région parisienne, entre le 30 novembre et le 12 décembre 2015, chacun des 195 Etats parties a rendu publique une contribution décidée au niveau national «Intended Nationally Determined Contribution» (INDC) comme engagement de lutte contre les changements climatiques. Tous les pays devaient ainsi annoncer leurs plans de transition énergétique pour la période post-2020. Ces contributions nationales regroupent deux volets d'ambitions ou d'objectifs: d'une part, les objectifs de réduction qui concernent directement la diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES); d'autre part les objectifs d'adaptation relatifs à la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques.

«A l'origine, Varsovie 2013»

L'histoire des contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) encore appelée contributions nationales, remonte à la 19^{ème} conférence des parties (COP19) sur la lutte contre les changements climatiques de Varsovie, en Pologne, en 2013 après une bataille sémantique. Préférant l'expression «contribution» aux expressions «engagement», qui avait la faveur des pays développés et «mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN)», c'est la voie du compromis qui a été choisie. La 20^{ème} conférence des parties (COP20) à Lima, en 2014, a été l'occasion de préciser le fond de l'INDC (Internationally Determined contributions) pour ce qui est de l'action domestique dans la lutte contre les changements climatiques autour des mesures d'atténuation et(ou) d'adaptation. Parallèlement, les Etats étaient priés de présenter leurs contributions en s'appuyant sur une démarche intégrale, transparente et d'ambition dans l'optique de limiter le réchauffement climatique à 2° Celsius d'ici la fin du siècle.

Ces contributions apparaissent comme un nouveau type d'instrument dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements climatiques (CCNUCC). A travers ces contributions, les Nations unies peuvent mesurer la détermination des Etats à lutter contre le dérèglement climatique. Un certain nombre de principes président à la mise en place de ces contributions nationales: l'ambition, qui veut que les nouvelles contributions des Etats dépassent leurs engagements précédents puisque ces dernières s'inscrivaient dans le cadre de la deuxième phase du Protocole de Kyoto; la différenciation qui suppose que les contributions sont analysées en tenant compte du contexte et de la spécificité de chaque pays, ce qui implique une certaine flexibilité quant aux pays les moins avancés ou les petits Etats insulaires dont les capacités sont limitées par rapport aux pays les plus riches; la transparence qui veut que les contributions ont été communiquées par les gouvernements et diffusées progressivement sur le site de la Convention des Nations unies sur le Climat (CNUCC) et une syn-



thèse comprenant l'ensemble des contributions des parties reçues sur la base des INDC en octobre 2015, a été présentée par le secrétariat de la CCNUCC, début novembre 2015. Par ailleurs, un certain nombre de règles encadrent ces engagements tant pour ce qui concerne le périmètre et le contenu que pour les objectifs. Concernant les objectifs d'atténuation, ils visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre notamment en modifiant les techniques de production employées. La contribution de chaque pays doit inclure obligatoirement des éléments chiffrables et mentionner l'année de référence, la période d'engagement, la feuille de route de la mise en œuvre de même que les méthodologies employées pour estimer les émissions de gaz à effet de serre. Quant aux objectifs d'adaptation, ils visent à diminuer la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets du dérèglement climatique réel ou supposé. L'engagement à ces derniers objectifs est facultatif, volontaire.

«Un préalable au succès de l'accord de Paris 2015»

En amont de la conférence de Paris sur le climat, les contributions nationales ont joué plusieurs fonctions pour la préparation de l'accord à négocier dans l'hexagone. Le rôle fédérateur des enjeux du climat a fini par influencer complètement les visées profondes des négociations sur le climat. Ce sont les contributions nationales qui ont donné une armature à l'accord de Paris 2015. Car à partir de ces contributions, on pouvait déjà entrevoir combien de pays pourraient ratifier cet accord et le faire appliquer au niveau national. Ainsi au 1er juillet 2015, quelques 44 pays avaient déjà publié leurs propositions d'engagements pour Paris Climat 2015. Et nombre de ces

pays entendaient aller plus loin tant pour saisir tous les bénéfices de la transition énergétique que pour limiter le réchauffement de la planète en deçà de 2°Celsius. On se souvient que jusqu'entre 1997 et 2008, seuls les pays industrialisés dont l'implication dans plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre est reconnue à l'échelle de la planète, avaient des objectifs de réduction de leurs émissions. Avec la Conférence de Copenhague, en 2009, un certain nombre de pays en développement, particulièrement les grands émergents comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique..., ont eux rejoint le train des pays engagés dans la diminution des émissions jusqu'en 2020. C'est ce que l'on appelle les engagements de Cancun.

A Paris, l'importance en nombre des pays ayant publié leurs contributions représente près de 90% des émissions mondiales. L'accord de Paris 2015 est donc synonyme d'universalité. C'est ce qui explique qu'il fixe un certain nombre de règles permettant de revoir périodiquement à la hausse les contributions nationales. Le processus des engagements au niveau national est une grande première dans l'histoire des négociations climatiques et constitue une garantie de succès pour l'accord de Paris 2015 sur le climat. En définitive, au titre de l'atténuation au climat, les contributions nationales sont considérées comme des engagements nationaux prenant en compte les recommandations indiquées par le Groupe intergouvernemental des experts sur le climat (GIEC). La préparation des contributions s'est avérée être une étape cruciale de mobilisateur des différents acteurs dans la lutte contre le dérèglement climatique. Les dirigeants et Etats de tous les pays en ont fait leur af-

faire personnelle en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique et dans le Pacifique. Ainsi, en Côte d'Ivoire, le Premier ministre a initié les travaux de préparation puis le projet a été transmis au Président Alassane Ouattara pour validation. Même chose au Japon où c'est le Premier ministre qui a dévoilé la contribution de son pays, en juin 2015, lors du sommet du G7, mais des ministères aux autorités locales, tout le monde y a été associé. Au Pérou, une centaine de réunions publiques ont été organisées avec des centaines d'experts et des membres du gouvernement. Des pays comme la Colombie n'ont pas hésité à faire valider leur contribution par le Parlement national pendant que la Nouvelle-Zélande et une soixantaine d'autres pays ont mobilisé la participation en ligne en plus des consultations publiques.

Il apparaît donc incontestable que dans l'optique de la COP 21, les contributions déterminées au niveau national ont largement dépassé la seule ambition des objectifs chiffrés de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La mobilisation sans précédent, dans ce genre de projet, indique à suffire que les pays dans leur écrasante majorité ont la volonté de franchir le pas vers des modèles de développement faiblement émetteur de gaz à effet de serre. A Marrakech, au Maroc, la COP 22 a encouragé la mise en place d'un programme visant à traduire cette volonté politique en actes concrets pour sauver la planète Terre. La prochaine conférence sur le climat, que les îles Fidji organiseront à Bonn, en Allemagne, fin 2017, sera l'occasion de savoir si les engagements pris ont commencé à porter du fruit et comment il faudrait renforcer ces contributions d'ici 2025 pour avoir les résultats tangibles.

Lutte contre les changements climatiques

LA DANSE DES MOTS

Atténuation, adaptation et résilience sont autant de piliers complémentaires de lutte contre les dérèglements du climat.



Eric Vincent FOMO

Le quatrième rapport de synthèse publié en 2007 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), et intitulé « Changements climatiques 2007 : Rapport de synthèse », évoque dans ses conclusions que, pour faire face aux impacts des changements climatiques, deux types de mesures sont nécessaires : les mesures d'atténuation et d'adaptation. L'atténuation a pour objectif de limiter les changements climatiques notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ici, les stratégies visent à limiter la vitesse d'augmentation des taux de gaz à effet de serre dans l'air, en maîtrisant mieux des gaspillages énergétiques, en substituant des énergies nouvelles aux énergies fossiles et en stockant du carbone. Dans les faits, des programmes de développement durable doivent être mis en place. Pour les Etats, ce sont des stratégies nationales de développement durable, pour les collectivités, des agendas 21, et pour les entreprises, des programmes de responsabilité sociétale des entreprises.

L'adaptation désigne pour sa part les stratégies, initiatives et mesures individuelles ou collectives visant, par des mesures adaptées, à réduire la vulnérabilité des environnementaux et socio-économiques contre les effets réels ou attendus des changements climatiques. L'adaptation permet de faire face aux changements climatiques à moindre coût. Un exemple patent de mesure d'adaptation est le Plan Climat adopté en France après la canicule de 2003, qui peut être interprété à la fois comme une réaction à l'événement de 2003, et comme une manière d'anticiper des événements similaires dans le futur. L'atténuation repose sur un principe simple : la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de stimuler leur stockage dans des réservoirs naturels comme les forêts.

Depuis l'adoption du Cadre d'action de Hyogo au Japon (2005-2015), la résilience est présentée comme une dimension incontournable des trajectoires de développement durable. Elle est à l'ordre du jour de la plupart des discours onu-

siens sur la réduction des risques de catastrophes (RRC). A tel point que le Cadre d'action de Sendai 2015-2030 pour la RRC tend à l'ériger en nouvelle injonction politique normative des organisations internationales et des Etats. La résilience est prise en compte par la plupart des Etats dans leurs politiques intérieures (sécurité civile, gestion des risques, etc.) ou de coopération internationale (aide au développement ou aide humanitaire d'urgence, lutte contre le changement climatique, etc.). De façon concrète, la résilience consiste non pas tant à « lutter contre », mais à « vivre avec » les risques environnementaux. Le rapport rédigé en 2012 par le High-level Panel on Global Sustainability pour l'Assemblée Générale des Nations unies (UNGA) dans le cadre de la préparation du sommet de Rio+20, érige pratiquement la résilience en une valeur universelle. « À la surface de la planète, l'objectif de résilience est universellement adopté comme l'idéal aux niveaux individuel, organisationnel et communautaire », souligne le rapport en page 17.

Transition énergétique

PLUIE D'OPPORTUNITÉS POUR L'AFRIQUE

Dans un continent où deux tiers des personnes ne sont pas raccordées au réseau, l'électrification de l'Afrique pourrait passer par des solutions autonomes et alternatives.

Jean Loïc Amougou



Le 4 février 2016, Mohammed VI, roi du Maroc, inaugurait en grande pompe Noor 1, première phase de la construction d'une centrale solaire géante qui devrait afficher à terme une puissance impressionnante de 580 MW. Ce projet monumental a pour but de rendre le Maroc moins dépendant des importations d'hydrocarbures, dans un pays où l'intégralité de la population a accès à l'électricité.

De l'autre côté du Sahara, le paysage énergétique est tout autre. Si l'on y trouve bien des centrales électriques, elles n'alimentent en électricité que, relativement, peu de monde : en Afrique subsaharienne, seulement 32 % de la population est connectée à un réseau électrique, à la qualité souvent médiocre, avec des coupures de courant fréquentes. Vétustes, peu fiables, surchargés, les réseaux existants feraient perdre entre un et deux points de PIB par an aux pays d'Afrique subsaharienne, selon le département pour le développement international britannique.

Le solaire et l'éolien

Dans les zones rurales, où 63 % de la population vit, l'accès à l'électricité est même souvent tout simplement impossible... Éloignée des grands centres urbains, la population est également éloignée des câbles électriques. Et ça ne risque pas de changer de sitôt car le coût de l'extension du réseau est prohibitif : entre 7 000 et 15 000 euros le kilomètre. Il faudrait 830 milliards de dollars pour réussir à raccorder toute l'Afrique au réseau électrique avant 2030.

La solution pour ces millions de personnes sans électricité ? La production autonome, « off the grid » en anglais, c'est-à-dire déconnectée du réseau électrique, et donc indépendante des infrastructures centralisées comme les centrales nucléaires ou au charbon : « C'est l'avenir pour une large partie de la population africaine », juge Andrew Scott, chercheur au sein du think tank britannique Overseas Development Institute (Institut du développement d'outremer) car c'est « la façon la plus rapide et la moins coûteuse de développer l'accès à l'électricité ».

Les solutions autonomes adoptent de nombreuses formes, comme celle du générateur électrique diesel, omniprésent de nos jours en Afrique. Mais ce sont surtout les énergies

renouvelables qui sont en train de se développer, en particulier le solaire dont les coûts ont baissé de 80 % depuis 2008, ce qui le rend compétitif avec les énergies fossiles.

Selon les projections d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie : « en 2040, deux tiers des systèmes autonomes et des mini-réseaux des zones rurales seront alimentés par le solaire photovoltaïque, de petites centrales hydroélectriques ou l'éolien ». En Angleterre, le programme de développement de l'énergie en Afrique, Energy Africa, ne s'y est d'ailleurs pas trompé : il se focalise uniquement sur les projets hors-réseau solaires.

L'énergie solaire dans 300 000 foyers au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda

En Afrique de l'Est, l'entreprise M-Kopa participe à la réalisation de cette prédiction. En quelques années, l'entreprise affirme avoir installé l'énergie solaire dans 300 000 foyers au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Avec un système assez simple : les clients font un dépôt initial d'environ 35 dollars afin d'acquiescer un panneau solaire, 2 lampes fixes, une lampe mobile et des chargeurs de téléphones portables, un ensemble de produits dont le coût total est d'environ 200 dollars.

Les clients remboursent ensuite le reste grâce au système de banque mobile, largement développé sur le continent, pour environ 45 centimes de dollars par jour. Si jamais les clients ne payent plus, un système commandé à distance permet d'en bloquer le fonctionnement. Après un an, l'installation est remboursée et leur appartient.

L'impact de ces installations simples sur le quotidien des Africains est sans précédent. « La qualité de l'éclairage améliore le niveau d'éducation de manière significative, puisque les enfants peuvent étudier après le coucher du soleil », indique Yves Maigne, directeur de la Fondation énergies pour le monde (Fondem). Sans oublier les effets sur la santé et la sécurité : utiliser une lampe solaire plutôt que la lampe à pétrole, largement répandue, évite de respirer des fumées toxiques ou de déclencher des incendies accidentels.

Des mini-réseaux pour les villages

Plus inattendu est l'impact de l'électricité hors-réseau sur la situation des femmes. Solar Sister est une start-up opérant en Afrique de l'Est, ainsi qu'au Nigéria : les femmes y jouent le rôle de commerciales, présentant aux membres de leur communauté les solutions solaires de la jeune entreprise. Une façon non seulement de développer la présence de l'électricité dans ces communautés rurales reculées mais aussi de donner à ces femmes les moyens de leur émancipation, et de lutter contre l'extrême pauvreté. Solar Sister compte 2 000 entrepreneuses depuis le lancement de ce projet en 2010, qui ont touché environ 250 000 foyers. L'électrification hors réseau ne s'arrête pas à la porte des maisons individuelles. Pour les villages, il existe des mini-réseaux qui coûtent de 100 000 à 200 000 euros et qui apportent l'électricité aussi bien pour les maisons que pour les artisans, les cafés, les auberges, les vidéoclubs etc. « Cet investissement est crucial pour aider à combler l'écart en matière d'offre d'énergie et d'opportunités économiques qui sépare les communautés rurales d'Afrique subsaharienne des habitants de ses villes », affirme l'agence internationale de l'énergie.

Le modèle a néanmoins ses limites : les solutions hors-réseau sont loin d'avoir convaincu tout le monde. « Les Africains veulent être reliés au réseau ! », rapporte ainsi Yves Maigne, qui témoigne qu'il faut parfois « beaucoup de pédagogie » pour faire accepter aux villageois ces solutions. Et ce n'est pas le seul problème.

« Depuis que les prix ont commencé à baisser, beaucoup d'entreprises se sont mises à vendre du solaire, mais qui s'occupent du service après-vente ? », demande Yves Maigne, selon qui, dans les villages reculés, il y a un risque que peu d'entreprises ne soient capables de réparer les installations solaires quand elles tomberont en panne. Une question cruciale car sinon dans cinq à dix ans – le temps de vie des panneaux solaires – la ruralité nouvellement éclairée d'Afrique subsaharienne pourrait retourner à la nuit.

Sources : Le Monde Afrique, Aujourd'hui Le Maroc, Le Soleil

Changements climatiques

LES AVANCÉES TECHNOLOGIQUES SUR L'AFRIQUE ?

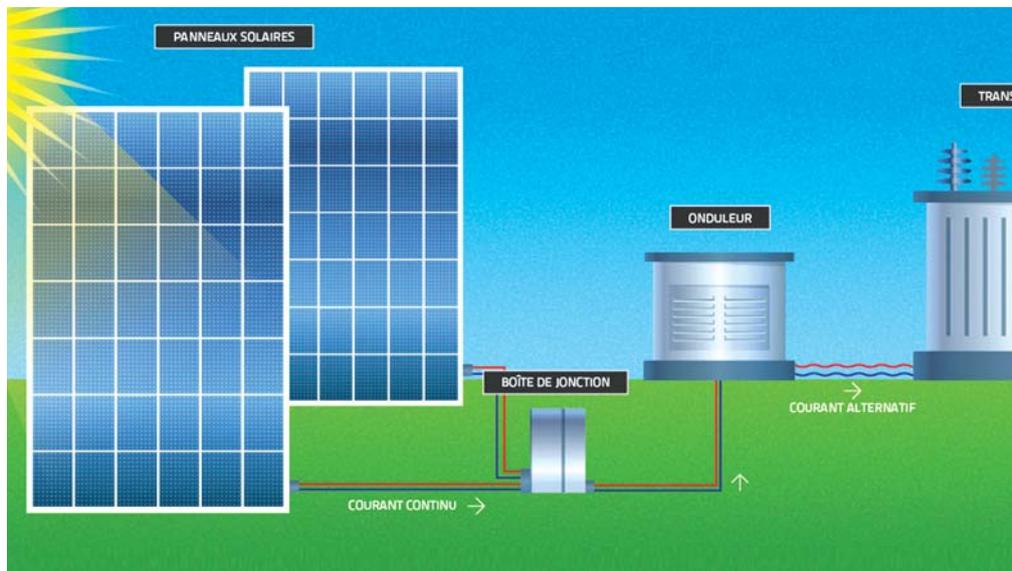
De technologies innovantes sur le continent africain suscitent une attention planétaire. Et les experts y voient un signe clair du développement de l'Afrique.

Florine NSEUMI Léa et Agences

La contribution de l'Afrique aux émissions globales de gaz à effet de serre est pour l'instant de moins de 5 % pour 15 % de la population mondiale. Le continent noir est fortement concerné par les changements climatiques. La plupart des États africains appartiennent à la catégorie des pays en développement, ce qui les rend plus vulnérables. Si les émissions globales poursuivent leur augmentation, les épisodes de sécheresses ou au contraire d'inondations risquent de se multiplier, entraînant davantage de famines, de migrations, voire de conflits en l'absence d'une gestion efficace. L'Afrique est le deuxième continent derrière l'Asie dont les populations se déplacent pour ces raisons. Particulièrement concernés par l'expression « développement durable », comment les États africains peuvent-ils parvenir à concilier développement économique et protection environnementale, tout en incluant le facteur climatique ? Des solutions, empruntées tantôt aux innovations, tantôt à des pratiques de bonne gouvernance sont légion sur le continent.

Selon les experts, « L'Asie et l'Amérique du Sud ont décollé durant la seconde moitié du 20e siècle... c'est maintenant le tour de l'Afrique »

Une initiative de plusieurs partenaires, baptisée « la Nouvelle économie du climat », rencontre par exemple un succès croissant auprès de pays comme l'Éthiopie ou encore l'Afrique du Sud. Cette approche a l'ambition d'aboutir à une croissance économique durable, tout en luttant contre les risques liés au changement climatique. Fondée sur une analyse de l'ensemble de ces risques, l'étude publiée en septembre 2015 dont la rédaction a été coordonnée par l'économiste Nicholas Stern -, démontre que les villes, les terres (sols et eau) et les systèmes énergétiques ont le potentiel pour assurer une transition vers des économies durables. Cependant, trois moteurs sont indispensables à cette transition : une meilleure efficacité dans l'utilisation des ressources, un investissement dans les infrastructures et, enfin, une stimulation constante de l'innovation. Le défi du continent africain est de réunir des moyens suffisants pour non seulement démarrer ces moteurs mais également pour les faire tourner et les entretenir. Protéger davantage les écosystèmes et les ressources naturelles du continent africain constitue une autre priorité. Déforestation et désertification occupent le devant de la scène africaine depuis longtemps et ont fait l'objet de



conventions internationales spécifiques, comme la Convention de lutte contre la désertification, ainsi que celle pour la biodiversité. Cependant, les variations climatiques toucheront également les 26 000 kilomètres de côtes africaines, embrassant 38 pays qui disposent d'un accès aux océans. Suite aux scénarios de surélévation du niveau marin, d'augmentation des vents et des températures, les effets des évolutions du climat sur les ressources marines et côtières africaines, sont déjà identifiés et risquent de s'accroître. Le renforcement de l'érosion côtière et la montée des eaux menacent non seulement les populations, qui vivent le long des côtes et dans les deltas, mais également les écosystèmes. La variation globale des températures modifie aussi la salinité et donc la densité des océans : les impacts sur les écosystèmes côtiers et les réserves de pêche ne peuvent être négligés et vont de la diminution à la disparition d'espèces. Océans et côtes suscitent ainsi un vif intérêt sur le continent, reflet de la diversité de leurs rôles entre régulation climatique et potentiel socio-économique.

L'Afrique du Sud envisage une réduction de 15 % de ses émissions d'ici à 2020 puis de 40 % en 2030, pour atteindre 54 % en 2050.

D'un côté, l'atténuation tend à se concentrer sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre par se, par le biais d'engagements chiffrés nationaux ou régionaux, ainsi que par des innovations technologiques comme celle de capture et de stockage dite « charbon propre ». L'Afrique du Sud envisage par exemple une réduction de 15 % de ses émissions d'ici à 2020 puis de 40 % en 2030 pour atteindre 54 % en 2050. De l'autre côté, l'adaptation couvre un plus large champ des possibles, et est sans doute le volet auquel les négociateurs du Groupe Afrique, dans le cadre de la Convention cadre des Nations Unies et des CoPs, accordent le plus d'importance. Les solutions proposées touchent tous les secteurs économiques et ressources associées, en s'appuyant notamment sur les scénarios d'évolution du climat proposés par le Groupe

intergouvernemental d'experts du climat (Giec).

Par ailleurs, des entrepreneurs africains lancent de petites révolutions en Afrique, qui bouleversent déjà le quotidien des plus pauvres. Dans le cadre de la COP21, des chefs d'entreprise ont démontré qu'il est possible et financièrement viable d'offrir des sources d'énergie adaptées au climat aux habitants des zones rurales reculées.

Ainsi, Chad Larson, directeur financier M-KOPA, basée en Afrique de l'Est, a présenté la façon dont son entreprise combine un système de microfinance innovant et un service de transfert d'argent par téléphone portable, pour permettre à des dizaines de milliers de gens pauvres de la région de s'équiper en systèmes solaires domestiques. « Nos clients achètent le kit solaire domestique grâce à un échéancier de paiement abordable que propose M-KOPA, avec un premier versement suivi de remboursements quotidiens pendant un an », a expliqué M. Larson. Une fois tous les versements effectués, les clients deviennent propriétaires de leur équipement.

Le kit – qui comprend deux lampes LED équipées d'interrupteurs et de variateurs d'intensité, une lampe-torche LED portable, un chargeur de téléphone portable USB équipé de cinq adaptateurs standards, une radio solaire portable, et un panneau solaire de 8 watts de haute qualité – coûte 200 dollars EU environ. Un montant dont la plupart des foyers à faible revenu en milieu rural peuvent rarement s'acquitter en une seule fois. D'où l'offre de M-KOPA d'opérer un versement initial de 30 dollars, puis de rembourser 0.4 dollars chaque jour pendant un an. « Le montant quotidien est bien moindre que ce que la plupart des foyers sans électricité dépendent en kérosène pour éclairer leurs maisons et charger leurs téléphones portables », a expliqué M. Larson. Grâce à l'étalement des paiements, des dizaines de milliers de personnes utilisent déjà ce système au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

GÉOPOLITIQUE ET MARKETING DANS LE CLIMAT



La lutte contre les changements climatiques aujourd'hui va au-delà de l'imaginaire. Dorénavant, toute action de l'homme dans la nature est soumise à des exigences qui vont au-delà de la simple protection de l'environnement.

Florine NSEUMI Léa et Agences

D'après Toupictionnaire, le dictionnaire de politique, la géopolitique est l'étude de l'influence des facteurs géographiques, économiques et culturels sur la politique des Etats et sur les relations internationales.

La géopolitique est apparue à la fin du XIXe siècle, notamment l'école allemande avec Friedrich Ratzel (1844-1904). Le terme géopolitique, quant à lui, a été utilisé pour la première fois par Rudolf Kjellén, professeur suédois de Science Politique/Géographie qui définit la géopolitique comme "la science de l'Etat comme organisme géographique ou comme entité dans l'espace : c'est-à-dire l'Etat comme pays, territoire, domaine ou, plus caractéristique, comme règne. Comme science politique elle observe fermement l'unité étatique et veut contribuer à la compréhension de la nature de l'Etat.

Pour Ratzel, un Etat est "comme un être vivant qui naît, grandit, atteint son plein développement, puis se dégrade et meurt" (Politische Geographie, 1897). Pour vivre ou survivre, il doit s'étendre et fortifier son territoire, avec la notion de "Lebensraum", d'"espace vital". Les successeurs de Ratzel ont proposé au IIIe Reich une approche cartographique du monde où les "Grands Peuples" se partagent la planète en fonction d'alliances et d'une hiérarchie des peuples fondée sur la race. Les enjeux de la géopolitique sont désormais liés à ceux de la démographie, des flux migratoires, de la prolifération nucléaire, de l'accès à l'eau potable, des ressources alimentaires, du réchauffement climatique, des régionalismes.

Géopolitique environnementale

Au sud du Sahara, les problèmes environnementaux et écologiques transcendent les frontières politiques. Désertification sahélienne, assèchement des réserves aquifères, pollu-

tions atmosphériques métropolitaines, déficit chronique d'énergie (renouvelable ou non), chaque pays constate la dégradation globale de ses territoires. Depuis les mouvements d'indépendance nationale et malgré moult accords économiques et politiques sous-régionaux, aucune coordination ni vision commune n'a été tentée par les élites politiques. Et depuis, souvent soutenues par les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), les populations trouvent des parades, à défaut de solutions, aux problèmes d'alimentation, d'eau ou encore d'énergie. Dès lors qu'un programme transnational pour planter des arbres, creuser des puits ou installer des panneaux solaires se décrète, ce sont les menaces sécuritaires et politiques qui annihilent les espoirs d'améliorer la situation. Au Sahel malien, aux confins du Lac Tchad, dans les montagnes des Grands-Lacs : les conditions de vie se détériorent parfois plus vite que l'environnement naturel. Le vide institutionnel donne lieu à des appropriations territoriales qui ravivent les tensions ethniques et religieuses. Le manque de représentativité politique dans ces territoires périphériques laisse la place à l'arbitraire. La loi du plus fort prévaut dans bien des cas ; car le politique est dénué de moyens pour gérer l'inextricable problème.

Pire, l'écologie et l'environnement sont devenus au fil des années de véritables armes de guerre. On a pollué les puits au Sud-Soudan. On a tué les cheptels autour des Grands Lacs. On continue de détruire les structures agraires vivrières en empoisonnant les sols. De tels agissements locaux et régionaux amplifient la déshérence de populations fragilisées par les effets incontrôlables du dérèglement climatique global. La succession des sécheresses interroge sur la transformation possible des modèles agraires traditionnels afin de nourrir

la prochaine génération sans être tributaire de la volatilité des marchés mondiaux de l'agro-business.

Lors des conférences des parties (COP), la géopolitique climatique africaine est devenue une plateforme de négociation avec les pays riches. Les pays émergents africains, y voient le déclic pour une géopolitique climatique africaine encore jamais réalisée. A cette action politique s'inscrit une autre qui n'est pas des moindres.

Marketing politique

Il s'agit de la mise en évidence des exigences environnementales et sociales dans les marchés publics et les entreprises.

A juste titre, la pression de la société civile est de plus en plus forte pour un meilleur alignement des entreprises avec les objectifs de limitation du changement climatique à 2°. En parallèle, les consommateurs commencent à regarder de près la performance environnementale et en particulier la performance carbone des produits qu'ils achètent.

Réaliser une évaluation de l'impact environnemental de leurs produits phares afin de mieux informer leurs clients devient donc primordial pour les entreprises. Et si leur performance environnementale est meilleure que celle des produits concurrents, elles disposent d'un argument marketing percutant et différenciant.

Sous d'autres cieux, le calcul de l'empreinte carbone du scope 3 des entreprises va devenir obligatoire. Pour nombre d'entre elles, une part significative de leur scope 3 provient des émissions de Gaz à effet de Serre liées à l'usage des produits et services vendus. Une mesure précise de l'impact carbone des produits et services vendus sera donc rapidement nécessaire.

Au final, il est question d'aider les entreprises à mettre en avant leurs externalités positives et de mieux informer leurs clients.

COP22 Marrakesh rendezvous

MARKS ON THE INNOVATION BOARD

The Conference successfully demonstrated to the world that the implementation of the Paris Agreement is underway and the constructive spirit of multilateral cooperation on climate change continues.

Julius TAYLOR

The twenty-second session of the Conference of the Parties (COP 22), the twelfth session of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol (CMP 12), and the first session of the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Paris Agreement (CMA 1) were held in Bab Ighli, Marrakech, Morocco from 7-18 November 2016. An oasis of climate commitment in a desert of Trump panic, the UN talks made steady progress on putting the Paris Agreement into action.

It will go down in history as the Trump COP. Marrakech 2016 has had an orange cloud hanging over it – and not from the desert dust. There are top takeaways from two weeks of crunching over the nitty-gritty of how to put the Paris Agreement into practice.

Message to Trump

On the penultimate scheduled day, the conference adopted a call for all nations (yes, you too Donald) to honor promises made in Paris and renew their attempts to stave off disaster. The one-page document contained little new information. But it was absolutely necessary, said observers, for the conference to make a political statement of resolve after the election of a climate skeptic to the US presidency. The question is, will it line the bottom of the UN climate process enough to stop other leaders deciding to quit?

Ratifications galore

During the conference, 11 governments ratified the Paris climate agreement – Australia, Botswana, Burkina Faso, Djibouti, Finland, Gambia, Italy, Japan, Malaysia, Pakistan and the UK. They brought the total for November to 22 and since the beginning of September a cavalcade of 88 nations have joined the party. The total needed for the agreement to become law, which it did in the week before the conference began, was 55 nations representing 55% of global emissions.

Carbon cuts

The Paris Agreement acknowledges that voluntary national emissions targets are not enough to meet its global warming goals. But one year is not long enough; it seems, for governments to bring forward tougher carbon cuts. Instead, the focus in Marrakech has been on initiatives to reinforce existing plans, with some countries promising to review ambition by 2020.

Notably the Climate Vulnerable Forum, a 47-strong coalition of developing countries, declared it “will strive to lead” the green transition – ultimately going 100% renewable. The wonkishly named NDC Partnership was

launched to help poorer nations meet their goals, while the International Solar Alliance quietly continued to make connections.

2050 roadmaps

The US, Canada, Mexico and Germany published strategies for radically cutting their greenhouse gas emissions by midcentury at UN talks, meeting a requirement of the Paris Agreement.

Germany’s targets an 80-95% cut from 1990 levels in line with EU ambitions, while the US and Canada’s plans aim for 80% reduction in emissions from 2005 levels by 2050.

It’s likely the US plan will gather dust for the Trump presidency, although as lead envoy Jonathan Pershing said, it was a useful analytical exercise for the country’s policymakers.

Peru, Ethiopia and Norway were among 22 countries backing the “2050 pathways platform” championed by French envoy Laurence Tubiana. Fifteen cities and nearly 200 businesses are also on board.

Transparency

On the rulebook for monitoring greenhouse gas emissions, politicised decisions on the balance between national sovereignty and global uniformity were put off until another day. Still, observers and negotiators seemed broadly satisfied with the timetable agreed for ploughing through the technicalities.

Route to 2018

Countries agreed that 2018 will be the next major meeting of talks under the Paris Agreement, and also that they’ll try and get the rulebook for it ready that year too.

It doesn’t mean they get a year off in 2017: they’ll have to work on the nuts and bolts of the agreement through two sessions in spring and winter, both of which will take place in Bonn. Governments agreed to more consultations but there will be no new or extra meetings.

Climate finance

Aside from a few strategic funds, this was not a COP for new financial pledges.

Donors including the US, UK and Germany stumped up \$50 million to improve carbon accounting in developing countries; there was \$23m for a center to share clean technology expertise and Germany almost single-handedly replenished the Adaptation Fund, which had asked for \$80m.

While important, those are a drop in the ocean of the \$100bn a year rich countries have promised to mobilize by 2020.

Developing countries cautiously welcomed a roadmap to that figure prepared by the UK and Australia, with some reservations about the accounting methodology. A UN decision also welcomed this, but critically did not endorse it.

Their main concern is a persistent shortage of cash for adaptation to the impacts of global warming, which are hitting the poorest hardest.

Adaptation

Perhaps surprisingly, one of the last-day controversies was whether the Adaptation Fund, started under the Kyoto Protocol, had a future with the Paris Agreement.

Handling tiny cash flows compared to the flagship climate finance initiative for Paris, the \$10bn Green Climate Fund, it is favoured by recipients because of its readiness to support small projects. But a major source of revenue, the Clean Development Mechanism, is drying up, with talks on its future postponed for another six months.

Aside from the money, initiatives like the Adaptation of African Agriculture aimed to make dealing with droughts and flood a common endeavor.

Loss and damage

The sticky question of how to approach recompense for the damages caused by climate change was carefully punted down the concourse of the Bab Ighli center. There was a discussion that agreed to a framework that will provide the basis for the next five years of talks.

It’s a result that no one was particularly exercised about. Some small island and developing states, which are already suffering from the pollution that made other nations rich, complained about the lack of progress. Tosi Mpanu-Mpanu, who chairs the least developed country bloc, said some countries had tried to “dilute” the mechanism.

Africa

It was billed as the “Africa COP” and African countries walked in with clear demands.

In order to meet their Paris commitments they need more money to adapt to climate change, and more support to develop their infrastructure on many fronts, including data collection, climate diplomacy and research. As so many times before, the donations left them disappointed.

However, many leaders were keen to move beyond a dependence on aid. They fleshed out the ambitious Africa Renewable Energy Initiative (AREI), which plans to achieve 10GW of additional generation capacity by 2020 and 300GW by 2030 – appealing to private investors not just public donors.

The Democratic Republic of Congo, Mali and other African countries signed up to the new NDC partnership, a knowledge sharing platform which will help developing nations fulfill their climate pledges.



BONN TO HOST 2017 CLIMATE CONFERENCE

The COP23 will take place in Germany for logistical reasons, the archipelago of the Pacific not being able to accommodate 15 to 20,000 people.

Julius TAYLOR

The 23rd edition of the Conference Of Parties (COP 23) will take place in Bonn, Germany, by the end of 2017, according to the Morocco, chairman of the COP22 and the Fijian authorities.

The two nations at the end of COP22 in Marrakech announced that Fiji, the archipelago of the Pacific will be organizers of the conference but due to their inability to accommodate up to 20,000 people on one site, the COP23 will take place in Germany for logistical reasons. Bonn is the seat of the headquarters of United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), under

whose auspices international negotiations among more than 190 countries will be taking place.

"It's a big responsibility for a small island State," said Frank Bainimarama, the Prime Minister of Fiji to the press, on the last day of the COP22 in Marrakech.

As a "Small Pacific island State, we need to show the world the problems that we are experiencing," continued the Fijian leader, making the link between "climate change and development".

Small State Island

Beside him, Salaheddine Mezouar, president of the COP22, stressed that it

was "the first time that a small island State, a State of the Pacific organized a COP".

"Fiji will get all the assistance and support necessary from Morocco to ensure that the COP23 meets all expectations" and to "continue the dynamics of Marrakech to orient the COP to action and concrete implementation of the Paris agreement", he added.

Island States are particularly vulnerable to the consequences of climate change like the rise in the level of the oceans/water and the escalation of some extreme weather phenomena.

MARRAKECH ET APRÈS ?



Janvier Ngwanza Owono

Les négociations internationales sur le climat sont un énorme bateau, et elles ne vont certainement pas s'arrêter du fait de l'iceberg qui pointerait à l'horizon. L'élection de Donald TRUMP, climato-septique notoire, a beaucoup fait parler durant les travaux de la dernière 22^{ième} Conférence des parties (COP22) à Marrakech en novembre 2016. Pour autant, elle n'a pas interrompu les discussions, loin de là. Les réunions se sont enchaînées, très denses, très techniques. La dynamique en faveur du combat contre les changements climatiques est irréversible. La meilleure et la plus appropriée réponse à la menace du retrait des États-Unis pour le reste des parties à la CCNUCC a été, comme par le passé, d'entamer une course vers le haut et non pas vers le bas pour (ré)accueillir les États-Unis. En effet, l'objectif de ces négociations internationales autour de la Conférence des parties est de donner un nouvel espoir au monde si elles s'engagent à faire de 2018 un moment propice à une véritable action mondiale ambitieuse, y compris des engagements fermes d'accroître leurs objectifs d'avant 2020 en fonction de leur juste part d'effort. C'est la meilleure réponse aux négationnistes du climat dans l'administration américaine. Si les USA choisissent de partir, ce n'est pas nouveau. Les États-Unis ont déjà été en dehors des processus climatiques internationaux. Avec l'élection du président Bush, les États-Unis ont décidé de ne pas ratifier le Protocole de Kyoto en 2001. La réponse des autres pays développés était alors impor-

tante - ils n'ont pas sauté de navire. Ils ont continué et ont dit aux États-Unis «de se joindre ou de se tenir à l'écart». Lorsque les États-Unis ont finalement décidé de rejoindre les négociations - ils ont été accueillis dans le plan d'action de Bali. La COP22 à Marrakech, dit « COP de transition », s'est donc consacrée à la mise en œuvre de l'Accord de Paris adopté en décembre. Les représentants de cent quatre vingt dix huit parties à la CCNUCC ont adopté en séance plénière la « proclamation de Marrakech » après deux semaines de négociations techniques. Ils ont notamment décidé de se donner un calendrier serré pour définir les règles d'application de l'Accord. Tout doit être bouclé en 2018, soit en avance de deux ans sur le calendrier prévu. Pour l'essentiel, les délégués de près de deux cent pays se sont mis d'accord pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, prévu pour s'appliquer à partir de 2020. Les délégués pensaient avoir quatre ans devant eux pour figurer les règles. Ils ont décidé d'être prêts dès 2018. En définitive, les avancées significatives devaient arriver en 2018. Les prochaines COP (23 et 24) qui s'annoncent en 2017 et 2018, comme celle de Marrakech, seront très technique et n'intéresseront probablement que les spécialistes. Les pays réunis à Marrakech ne se sont donc pas bousculés pour les accueillir. Nonobstant, la délégation chinoise avait laissé entendre que Pékin pourrait accueillir la COP23, s'aurait été évidemment un symbole fort pour le leadership chinois au moment où les États-Unis menacent de

se désengager. Une solution a cependant finie par être trouvée et les organisateurs de la COP23 et de la COP24 ont été arrêtés par une décision adoptée le dernier jour de la conférence de Marrakech.

« La COP23 se déroulera en 2017 sous la présidence des îles Fidji. Une première pour un petit État insulaire. Mais pour des raisons logistiques, la COP23 se déroulera en Allemagne au siège de l'UNFCCC à Bonn. L'archipel du Pacifique n'étant pas en mesure d'accueillir 15 à 20 000 personnes sur un seul site et de les loger à proximité. Cette Conférence s'annonce déjà comme une conférence de transition avant la mise en application de l'Accord de Paris en 2018. On sait que le pays qui préside joue un rôle majeur : c'est à lui de donner l'impulsion et de s'assurer que les négociations se déroulent dans de bonnes conditions. Directement menacées par la hausse du niveau des mers et premier État insulaire à assurer la présidence d'une COP, les Fidji ont un poids moral certain.

Quant à la COP24, elle aura lieu en 2018 dans une ville polonaise qui reste à désigner.

On se souviendra simplement que la Pologne est un État charbonnier, elle produit encore plus de 80% de son électricité à partir du charbon, et impénitent : lorsqu'il a offert d'accueillir la COP24, le ministre de l'environnement polonais n'a pas pu s'empêcher de lancer un plaidoyer assez gênant en faveur de la capture du carbone. »

Thibault LACONDE, COP22 : Et au fait, où en sont les négociations ? *Energie et Développement durable*, (consulté le 14 Décembre 2016)

Thibault LACONDE, Qui accueillera les COP23 et 24 ? Et où ont eu lieu les 22 précédentes ? *Energie et Développement durable*, (consulté le 14 Décembre 2016)



Ensemble, gardons Douala propre !

PAROLE DE TOUBIB !

Si la propreté est une vertu morale, elle est aussi, et très concrètement, un bien public : à ce titre, elle est notre affaire à tous. La propreté de Douala concerne chacun de nous dans ses allées et venues, au quotidien. Il est temps d'ouvrir les yeux et de regarder bien en face: l'insalubrité nous cerne.

La saleté nous assiège. Et son cortège de maladie nous guette. Qui peut se prétendre à l'abri d'un microbe que le vent propagera de quartier en quartier ? Il n'y a pas de liesse quand la crasse n'est pas loin, omniprésente, nauséabonde. La vie suffoque sous cette étreinte de la malpropreté. Parole de toubib: il y a urgence en la demeure. L'asphyxie nous menace: agissons avant qu'il ne soit trop tard ! Hommes, femmes, adolescents et enfants valides, chômeurs ou travailleurs, industriels, entrepreneurs, commerçants, débrouillards, débrouillardes.

Douala ne sera jamais une belle ville sans votre participation active et enthousiaste. Comme plusieurs rivières forment un grand fleuve à leur confluence, faisons chacun un petit geste pour Douala, pour notre ville. Un tout petit geste pendant les Journées Citoyennes de Propreté, et Douala respirera.



Dr Fritz NTONE NTONE



Can féminine 2016 AND THE WINNER IS... NIGERIA

Le Cameroun a vécu un moment d'emballlement rare pour ses Lionnes Indomptables à l'heure de la finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine de football, le 19 novembre 2016, contre le Nigeria. Malheureusement les espoirs des très nombreux supporters des Lionnes Indomptables ont été douchés par un but encaissé en fait de partie.

Jean Loïc Amougou

Tout le pays reportait ses espoirs de gloire sur les joueuses de Carl Enow Ngachu, à quelques heures du coup d'envoi à Yaoundé. Les cartons d'invitation étaient déjà épuisés la veille, au siège de la Fédération camerounaise de football et au ministère des Sports, au grand dam de nombreux supporters venus pour rien. Le match s'est joué en présence du président camerounais, Paul Biya. Score final : 1-0 en faveur du Nigeria, qui bat ainsi pour la troisième fois le Cameroun en finale.

La fièvre est montée progressivement depuis le coup d'envoi du tournoi, le 19 novembre.

Les "Lionnes Indomptables" ont fait un sans-faute, avec quatre victoires en quatre matchs et aucun but encaissé.

Dans les rues de Yaoundé, automobilistes et conducteurs de motos-taxis exhibaient le drapeau du pays et le commerce des maillots a très bien marché.

Les 40200 places de ce stade récemment rénové ont été presque entièrement occupées. À l'extérieur, environ 30.000 fans de foot devront se s'étaient conten-

tés des écrans géants installés dans les stades annexe et militaire ayant servi de terrains d'entraînement, ainsi qu'à la fanzone du Palais polyvalent des sports de Yaoundé. Dans la cuvette de Mfandena, l'autre appellation du stade Ahmadou Ahidjo, l'ambiance électrique était entretenue par quelques stars de la chanson camerounaise dont les titres à succès étaient repris par un public chauffé à blanc.

Ferveur populaire

Si cette forte affluence peut s'expliquer par la présence de



l'équipe hôte en finale, elle est aussi symptomatique de la ferveur populaire observée tout au long de la compétition. Une ferveur unanimement saluée par tous les observateurs et les acteurs présents à Yaoundé et à Limbe, les deux sites de la compétition. Si les matches du Cameroun ont à chaque fois affiché un complet, les stades n'ont pas sonné creux lorsque les autres équipes descendaient dans l'arène. Y compris lors de la petite finale entre l'Afrique du Sud et le Ghana, rencontre ayant enregistré la plus faible affluence de cette Can féminine.

Desiree Ellis, le sélectionneur Sud-africain saluera cette forte mobilisation et confessera d'ailleurs que même à la Coupe du monde de la catégorie, il est extrêmement rare de voir une telle affluence. Son homologue Yussif Basigi, prophétique, prédira pour sa part qu'en janvier prochain au

Gabon, la CAN masculine ne connaîtra pas ce type de mobilisation. Même les officiels de la Caf ont entonné ce même chœur. Junior Binyam, Directeur des médias à la Caf, reconnaît que le Cameroun a élevé les standards pour cette compétition. D'après lui, « jamais Can féminine n'avait atteint ce niveau d'organisation et de mobilisation ».

Pour Issa Hayatou, président de la CAF, « l'organisation a été excellente. Nous espérons que ce que le Cameroun servira d'exemple aux autres ». Même à Limbe, sur la côte camerounaise, où était logée la poule B, les réseaux sociaux enregistrés avant et pendant la compétition dans cette partie du Cameroun n'ont pas perturbé outre mesure le bon déroulement de la compétition qui y a connu une participation plus qu'honorable des populations de cette cité balnéaire.

Le stade omnisports de Limbe, sans vraiment faire le plein d'œuf, a, à chaque fois, offert de belles ambiances aux 22 actrices sur l'aire de jeu. Avec un pic lors de la demi-finale Nigeria – Afrique du Sud considérée par bon nombre comme le match le plus abouti de la compétition. Le meilleur témoignage de ce succès populaire est venu de la capitaine sud-africaine qui a déclaré qu'avec un tel public, elle « perd toute envie de prendre sa retraite sportive. »

Outre le Nigeria, les autres vainqueurs de cette 10ème Can féminine sont donc le public camerounais pour sa mobilisation et son esprit de fair-play et les autorités camerounaises qui ont réussi le pari de l'organisation d'une grande compétition sportive internationale quarante-quatre ans après la 8ème Coupe d'Afrique des Nations de 1972.

France

F. FILLON LIE ENVIRONNEMENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Jean-Célestin Edjangué



Il a été Premier ministre de Nicolas Sarkozy pendant cinq ans. Période pendant laquelle la France a initié le Grenelle de l'Environnement. Pourtant, le thème de

l'environnement n'a quasiment pas été débattu lors de primaire de la droite et du centre. François Fillon n'hésite d'ailleurs pas à rappeler dans la partie de son programme consacrée à l'«Environnement et la transition énergétique», qu'il était chef du gouvernement au moment du Grenelle de l'environnement en 2007. Pour lui, le principe de précaution n'est plus adapté aux enjeux actuels de la protection de l'environnement.

François Fillon veut «Concilier protection de l'environnement et croissance économique». Et même si son programme n'accorde pas une place importante à l'environnement, il a néanmoins une vision claire de ce qu'il entend mener comme politique environnementale s'il est élu à l'Élysée. Sa vision politique en matière d'écologie et de protection de l'environnement comporte quelques axes majeurs que reprend son site d'internet de campagne.

«Décarboner» la production d'énergie»

Premier ministre, François Fillon avait en mars 2010 abandonné le projet de loi portant sur une contribution climat énergie communément appelée taxe carbone. Le locataire de Matignon pensait alors que cette taxe devait être européenne «pour ne pas plomber la compétitivité». A l'époque, l'idée dominante au sein de la majorité au pouvoir est que cette taxe ne peut être mise en place en France que si on instaure son équivalence aux frontières de l'Europe. «Nous n'imposerons pas à nos industriels des contraintes si, dans le même temps, on autorise les importations venant de pays qui ne respectent aucune des règles environnementales à inonder nos marchés», soutenait alors le président Nicolas Sarkozy. Adoptée par le Parlement avant d'être censurée par le Conseil constitutionnel en décembre 2009, la loi instaurant la taxe carbone était devenue une véritable épine pour la majorité au pouvoir et même un enjeu politique pour les élections régionales. Devenu candidat à la primaire de la droite et du centre, François Fillon n'a pas changé d'avis. Il est convaincu que le marché carbone fonctionne mal. L'ancien Premier ministre de la France au moment du Grenelle de l'environnement souhaite «Décarboner» la production d'énergie en fixant un prix de la tonne de CO₂ à 30 euros minimum à l'échelle de l'Europe, «négocié en parallèle avec la Chine, les États-Unis et d'autres pays» pour éviter des distorsions de concurrence, mettre fin au fonctionnement des quatre dernières centrales à charbon et encourager le re-

cyclage tout en favorisant le développement du transport électrique.

Il est persuadé que pour que la France soit «un champion industriel de l'environnement et de l'énergie décarbonnée», il faut «emprunter les voies de l'innovation et du progrès scientifique, ne pas renoncer aux projets d'avenir au nom du principe de précaution». Il pense que ce principe doit être remplacé par un «principe de responsabilité». Il faut dire que c'est un cas unique au monde. La France a inscrit depuis 2005 le principe de précaution dans sa constitution, «au sommet de la hiérarchie des normes», explique Nicolas de Sadeleer, professeur de droit. Un principe qui stipule que: «Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption des mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.» Du coup, ce texte supérieur à la loi a un champ d'application qui peut apparaître parfois comme une interprétation excessive. Pire, le principe de précaution semble davantage diviser plus qu'il ne rassemble les Français. Le rapport de la Commission de libéralisation de la croissance présidé par Jacques Attali préconisait ainsi dès 2008 de revoir ce principe et de le «repenser». Car «si le texte constitutionnel entend prévenir la réalisation de dommages nuisibles à la collectivité, sa rédaction très ouverte laisse place à des interprétations potentiellement divergentes, susceptibles de paralyser l'activité économique et celle de l'administration». En revanche, François Fillon est favorable au maintien du nucléaire et à la promotion d'une économie «verte».

«Le nucléaire, un atout stratégique»

Le candidat François Fillon n'entend pas réduire la part du nucléaire dans la production des énergies. Bien au contraire! Pour lui, la filière nucléaire est sans conteste le fleuron de l'industrie française, d'autant plus qu'elle représente un gisement de «220.000 emplois». Sur-tout, François Fillon présente le nucléaire comme une énergie «propre» et compte même en faire un «atout économique stratégique en termes d'indépendance». Dans cette optique, la durée d'exploitation des réacteurs nucléaires sera prolongée de 40 à 60 ans si François Fillon est élu Président de la République en mai 2017. «Les 58 réacteurs nucléaires en services ont déjà été amortis et fonctionnent dans des conditions de sécurité satisfaisantes», souligne-t-il. Une position complètement à l'opposée de ce que pense l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) présidée par Pierre-Franck Chevet. Il estime quant à lui que depuis la découverte des anomalies sur la cuve de l'EPR de Flamanville, la situation des centrales, soumises actuellement à des contrôles de vérification est «très préoccupante». Le programme

pro-nucléaire de François Fillon est également fustigé par Nicolas Hulot: «C'est un mode de production énergétique qui nous emmène dans des dérives financières absolument terrifiantes», pense-t-il. Ce à quoi répond Joël Pain, l'un des porte-parole de François Fillon dont il est le conseiller sur les questions environnementales que les objectifs du gouvernement actuel de réduire de 50% la part du nucléaire d'ici 2025 sont une pure utopie: «Si on veut poursuivre au rythme du développement des énergies renouvelables, on n'y est pas. Si on veut garantir l'approvisionnement, il faut étaler cette charge sur un siècle plutôt que sur 10 ans». La Cour des comptes estimait tout de même à 100 milliards d'euros la sécurité du parc nucléaire français. Pas sûr que cela soit un frein à la volonté réformatrice de François Fillon qui veut aussi la «protection des zones de recharge des nappes phréatiques dès lors qu'elles sont exploitées pour produire de l'eau potable», et entend encourager «un urbanisme respectueux de l'environnement», avec la construction des éco-quartiers et le «développement des espaces verts dans les villes». Concernant les énergies renouvelables, François Fillon compte promouvoir un secteur industriel porteur dans lequel le marché «dictera son appétit pour l'environnement». Aussi, envisage-t-il de supprimer le soutien public au développement de ce secteur, affirmant que «si ces énergies sont rentables, elles attireront les investissements et leur part se développera». Tablant sur une politique de l'offre à celle de la demande, François Fillon espère jouer les équilibristes entre économie et protection de l'environnement pour montrer que les deux secteurs, s'ils sont bien appuyés, peuvent donner des résultats étonnants. Dans ce cadre général des politiques, François Fillon a pour ambition de réorganiser l'essentiel des compétences en matière de protection de l'environnement. Ce qui revient à assumer le retrait de l'Etat, à supprimer des outils de planification qui selon lui «pullulent», à l'instar des Plans climat-énergie territoriaux, pour les remplacer par des schémas «prescriptifs» lorsqu'ils sont «nécessaires». Les idées libérales de ce programme sont clairement assumées avec l'ouverture à la concurrence des secteurs des transports et de l'énergie dans le cadre de politiques décentralisées. Dans un entretien accordé au quotidien Le Figaro, le 23 novembre 2016, François Fillon affirmait à propos de son programme sur l'environnement: «Je suis sensible aux enjeux écologiques. Mais je ne suis pas un idéologue ou un dogmatique. Cette posture, je regrette qu'elle soit souvent adoptée par des personnes se présentant comme des écologistes. Sur ce sujet majeur, nous aurons besoin d'une force politique plus puissante, et, de mon point de vue, plus crédible». S'il a remporté la primaire de la droite et du centre en novembre 2016, François Fillon sait qu'il lui faut encore gagner la présidentielle de mai 2017 pour être certain d'appliquer son programme en matière de protection de l'environnement.

RWANDA, UNE DESTINATION VERTE



Depuis 2011, le pays a amorcé une stratégie de développement axée sur la croissance verte, qui est essentiellement sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.

Eric Vincent FOMO

En 2018, le Rwanda va lancer une cité verte pilote pour tester et promouvoir une nouvelle approche de l'urbanisation, reposant sur des technologies variées pour créer des villes durables. Le projet piloté par le Fonds national pour l'environnement et le changement climatique au Rwanda (FONERWA), maître d'œuvre, vise à atteindre les objectifs de croissance verte et résiliente définis dans la Stratégie nationale de croissance verte et de résilience climatique. En mai 2016, le Rwanda a commencé à exploiter le gaz méthane du lac Kivu. Le projet KivuWatt permet non seulement de produire 26 mégawatts d'électricité à partir du méthane contenu dans le lac Kivu, mais surtout de transformer la potentielle menace mortelle que représente le méthane en une source d'énergie.

Février 2015 : une nouvelle ère s'ouvre pour l'accroissement de l'offre en énergie à partir du solaire dans ce pays. Le plus grand parc photovoltaïque d'Afrique de l'Est est inauguré dans le

district de Rwamagana, avec 28000 panneaux sur 21 hectares. Deux ans auparavant, c'est la plus grande ferme solaire d'Afrique de l'Est qui y était inaugurée. Le pays était déjà devenu en septembre 2008, l'un des premiers au monde à interdire les sacs plastiques, et à introduire comme substituts les sacs en papier biodégradables faits en matériaux comme les fibres de coton, de banane ou de papyrus. Par ailleurs, les citoyens de Kigali la capitale, sont impliqués dans le nettoyage des rues. Un samedi matin par mois, les jeunes âgés de plus de 16 ans plantent des arbres, creusent des trous pour recueillir l'eau de pluie et nettoient les canalisations.

Des réformes financées

Toutes les réformes précédemment évoquées rentrent dans le cadre d'un vaste programme engagé en 2011 par le président Paul Kagamé. Lequel programme inscrit la croissance verte au cœur de la stratégie de développement de son pays. Son objectif : faire du Rwanda un pays vert. Pour ce faire, un

« Fonds vert » a été mis sur pied pour transformer l'économie du pays en une économie plus sobre en carbone, développée et résistante au changement climatique d'ici à 2050.

Doté d'environ 100 millions de dollars, le Fonds est financé en majorité par les partenaires étrangers. Un peu plus de 60 000 emplois ont déjà été créés grâce à ce Fonds dans plusieurs secteurs de l'économie durable. L'un des fleurons du fonds est la fabrication par l'entreprise allemande Strawtec, des matériaux de construction à base de fibre de paille achetée à plus de 1000 agriculteurs locaux. L'entreprise a investi à cet effet 10 millions de dollars environ. D'après le directeur du Fonds vert Alex Muliisa, il s'agit d'« un mécanisme de financement qui sert à soutenir la stratégie de croissance verte du Rwanda et l'adaptation au changement climatique ». 31 projets ont déjà été financés à travers le pays depuis trois ans, ajoute-t-il.

France

ALERTE À LA POLLUTION !

L'hexagone a connu au mois de décembre 2016 plusieurs épisodes de pollution de l'air avec des pics ayant contraint les autorités à actionner la circulation alternée de véhicules et la réduction des vitesses dans de nombreuses villes. Une situation que le pays n'avait plus connue depuis dix ans, et qui relance le débat autour de certaines activités humaines qui rejettent dans l'air du dioxyde d'azote, du dioxyde de soufre ou des particules fines.

Aminata SADOU

D rôle de mois que ce décembre 2016 en France. Non pas tellement à cause du manque de neige et des températures anormalement douces, proches de celles du mois d'avril. Mais surtout du fait de la pollution de l'air qui, dès le début de ce dernier mois de l'année, s'est déclenchée et propagée comme une traînée de poudre dans plusieurs régions à partir de l'Île-de-France où, dès la fin du mois de novembre déjà, Airparif, l'organe en charge de mesurer la qualité de l'air à Paris et sa région avait commencé à tirer la sonnette d'alarme sur le taux excessivement important des particules fines dans l'air. Ce qui a conduit Anne Hidalgo, la maire de Paris, et les autorités préfectorales à prendre des mesures conséquentes dès les premiers jours de décembre: restriction de la circulation avec mise en service d'une circulation alternée des automobilistes, réduction de la vitesse sur les routes (110 Km/h sur les axes à 130 Km/h, 90 Km/h sur ceux de 110Km/h et 70Km/h sur les portions de routes de 90 Km/h). Dans le même temps, le stationnement résidentiel, le Vélib', la première heure d'Autolib et les transports en commun étaient gratuits à Paris et sa région, pendant que les poids-lourds en transit avaient interdiction de traverser l'agglomération parisienne et étaient invités à emprunter la francilienne. Cet épisode de pollution va durer une bonne semaine en région parisienne, jusqu'au 9 décembre, avant de reprendre le 15 décembre après quelques jours d'accalmie. La région Île de France connaît depuis quelques années maintenant, des épisodes récurrents de pollution de l'air qui ont conduit la région à être pionnière à se doter, dès avril 1994, d'une procédure d'information et d'alerte du public. Une procédure qui a été révisée à plusieurs reprises par des arrêtés inter-préfectoraux concernant la loi sur l'Air et l'utilisation rationnelle de



l'énergie (24 juin 1999), modifiant les seuils d'alerte pour l'ozone (12 juillet 2005) conformément à la directive européenne de 2003, ajoutant les particules (PM10) aux polluants en conformité avec les recommandations de Conseil supérieur d'hygiène publique de France ou modifiant les seuils de déclenchement pour les particules PM10 (27 octobre 2011), ou encore l'arrêt du 20 août 2014 concernant les recommandations sanitaires relatives à la prévention des effets de la pollution de l'air sur la santé.

«Les particules fines en question»

Parallèlement à la région parisienne, d'autres régions ont été contraintes de tirer la sonnette d'alerte: ainsi en est-il des Hautes-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, de l'Isère, de la Seine-Maritime et de l'Eure. Dès le 5 décembre, l'ORAMPI, l'observatoire de l'air ayant mesuré des concentrations en particules fines supérieures à la normale, demande aux personnes sensibles et aux personnes âgées de réduire leurs activités physiques. A Tarbes, l'ORAMPI a mesuré des concentrations en parti-

cules en suspension (PM10) supérieure à 50 microgrammes par mètre cube sur 24heures. Ces particules en suspension dans l'air se sont accumulées sur le département des hautes Pyrénées du fait à la fois des émissions et de conditions météorologiques stables, le faible vent ne permettant pas la dispersion des polluants. Ces particules ont diverses origines. Elles peuvent être émises par le trafic routier, les dispositifs de chauffage, les industries ou même d'origine naturelle. L'ensemble de ces régions vont suivre exactement les mêmes épisodes de pollution que la région parisienne. Les préfetures des différents départements vont vivre au rythme des pics de pollution et d'accalmie. Les préfetures reprennent les mêmes procédures d'urgence en matière d'information et de recommandation concernant particulièrement les personnes sensibles, la limitation des vitesses. Les préfetures de l'Eure et de Seine-Maritime ont abaissé la limitation de vitesse des automobilistes de 20 Km/h sur toutes les routes départementales, les quatre voies et les autoroutes. Ces épisodes de pollution de l'air pro-



voquent une mobilisation générale à travers des débats sur un nouveau mode de vie à encourager.

«Les alternatives»

«Nous savons tout une réflexion sur le véhicule autonome et le développement plus rapide des transports en commun», indique Chantal Jouanau, ancienne ministre et sénatrice UDI en charge des questions liées à l'Environnement. Elle rappelle aussi que les plus gros polluants en plus des particules fines ce sont l'extraction des matériaux de construction et le bois de chauffage. Pour sa part, Anne Hidalgo insiste sur le fait que lorsqu'on prend des mesures pour dégager plus d'espace aux piétons et cyclistes sur les voies sur berge, en investissant sur les transports en commun et véhicules propres, on lutte contre la pollution. Réponse de Valérie Pécresse, présidente de la région Île de France: «j'attends de voir les retombées de la circulation alternée pour savoir si elle impacte vraiment sur la pollution». Quant à Météo France, l'institution note que certaines activités humaines rejettent dans l'air des polluants qui peuvent affecter la santé des populations et que les conditions météorologiques générales jouent un rôle important dans leur dispersion ou leur accumulation. Dans l'optique de prévenir cette situation, Météo France

participe au dispositif de prévision de la qualité de l'air PREV'AIR, coordonné par le ministère de l'Environnement et qui s'appuie sur le réseau d'observation des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

Toujours pour prévenir la pollution, les véhicules datant de 1997 n'ont plus droit de rouler en journée et en semaine (du lundi au vendredi de 8h à 20h).

«Une pastille écolo dès janvier 2017»

Dès le mois de janvier 2017, une vignette pollution doit entrer en vigueur en France. La nouvelle pastille écologique, véritable sésame pour circuler, est déjà disponible depuis juillet 2016 et sera obligatoire à partir du lundi 16 janvier 2017 pour rouler dans la capitale française du lundi au vendredi de 8h à 20 h. Une restriction qui ne concerne que Paris intra-muros hors bois de Boulogne et Vincennes et n'inclut pas le périphérique. Seuls les véhicules d'urgence et de collection seront exemptés. Les contrevenants risquent une amende de 68 euros pour un véhicule léger et 135 euros pour un poids lourd. Le décret officiel concernant cette vignette verte a été publié au journal officiel le 29 juin 2016. Cette vignette écolo est payante: 4,50 euros selon le communiqué du ministère de l'Environnement,

mais ce prix pourra descendre jusqu'à 4,18 euros. Elle devra être collée sur le pare-brise du véhicule, un peu comme l'était déjà la vignette verte des années 1990. Cette nouvelle pastille écologique est composée de plusieurs classes en fonction du niveau d'émissions polluantes du véhicule: pastille verte pour les véhicules à zéro émission moteur (100% électrique et hydrogène), pastille violette pour les véhicules essence ou hybrides commercialisés depuis janvier 2011 et répondant aux normes Euro5 et Euro6, pastille jaune pour les véhicules essence de norme Euro4 et les diesel, pastille de couleur orange pour les véhicules essence Euro2 et3 lancés entre 1997 et 2005 et les diesel aux normes Euro4, la pastille de couleur marron pour les véhicules diesel lancés entre 2001 et 2005 et répondant aux normes Euro3, la pastille de couleur grise correspondant aux véhicules diesel lancés entre 1997 et 2000 et répondant aux normes Euro2. Par ailleurs, la municipalité de Paris souhaite mettre en place des zones à circulation restreinte d'ici 2020. Après Paris, des villes comme Lyon devraient également recourir à cette pastille pour lutter contre la pollution. Comme Paris et sa région, la France n'avait pas connu des épisodes de pollution aussi téméraires depuis une dizaine d'années.

Donald Trump, un « climato sceptique » à la tête de l'Amérique QUELLES CONSÉQUENCES SUR L'ACCORD DE PARIS ?

Janvier NGWANZA OWONO

L'arrivée de Donald TRUMP à la Maison-Blanche pourrait-il sonner l'hal-lali à l'Accord conclu en décembre 2015 lors de la COP 21 à Paris ? Il semble plausible que la présidence TRUMP fera des États-Unis une force plus régressive dans la politique climatique internationale à court terme. En effet, le 45^{ème} président élu des États-Unis n'a pas fait de mystère de son hostilité aux négociations internationales en cours sur les changements climatiques. Au cours de sa campagne électorale, il a menacé « d'annuler » le texte issu de la COP21, dont le but est de contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C. Une hypothèse qui semble juridiquement tout à fait envisageable.

Certes, le nouveau président américain ne pourra pas "annuler" le texte adopté lors de la COP 21 à Paris, ratifié par Barack Obama en septembre 2016, et entrée en vigueur en novembre 2016. Mais s'il tient ses engagements, il peut tout au moins se retirer de l'Accord de Paris en vertu de son article 28, fixant les conditions de sortie de l'Accord. Il s'ouvre donc une faille dans laquelle la future administration TRUMP pourrait tenter de s'engouffrer. Conformément aux dispositions de cet article, tout pays souhaitant dénoncer l'Accord de Paris doit attendre trois ans à compter de son entrée en vigueur, puis respecter un préavis d'un an, avant de s'en libérer effectivement. Quatre ans, c'est la durée du mandat de Donald TRUMP. Mais le dernier alinéa de l'article 28 précise qu'une partie (État) ayant dénoncé la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) « sera réputée avoir dénoncé également le présent accord [de Paris] », puisque l'Accord de la COP21 a été adopté sous les auspices de la CCNUCC. Comme la CCNUCC est en vigueur depuis 1994, la condition des trois ans, fréquente dans les traités internationaux, est remplie. Les États-Unis peuvent donc aujourd'hui en sortir s'ils respectent le préavis d'un an.



Une autre stratégie possible – dite d'option passive – de l'administration TRUMP pourrait être de rester dans l'Accord de Paris, mais de ne pas mettre en œuvre la contribution nationale américaine de réduction des gaz à effet de serre de 26 % à 28 %, – ce qui ne sera pas sanctionné puisque l'Accord ne repose pas sur la sanction mais sur l'incitation. Ce qui piègerait l'Accord de l'intérieur. De plus, on peut penser corrélativement que tous les financements américains aux institutions du climat cesseront. Cela signifie qu'il n'y aurait plus de financement américain pour la CCNUCC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou le Fonds pour l'environnement mondial (hybride entre la Banque mondiale et la CCNUCC).

Pour le moment rien n'indique la stratégie qui sera choisie par l'administration TRUMP pour rendre effectif la démarche annoncée de retrait américain de l'Accord. Mais quoiqu'il en soit, le retrait des États-Unis ne signifie pas que le seuil de 55% émissions mondiales n'est plus respecté et que l'Accord de Paris n'est plus légalement en vigueur. Cent dix États ont déjà pleinement ratifié l'Accord de Paris. Par conséquent, les 55,48% des émissions mondiales seront couvertes même si les États-Unis se retirent - l'Accord restera en vigueur.

Toutefois, si l'administration TRUMP se résout au retrait, cela déclenchera vraisemblablement une longue bataille juridique interne susceptible de freiner le retrait américain. En effet, une déci-

sion de retrait devra être approuvée par le Sénat américain. Ce sera une occasion pour les démocrates et les républicains de se réunir pour montrer que l'approche antiscience de la présidence TRUMP n'est pas partagée. Par ailleurs, cela donnera à tous ceux qui se soucient de l'avenir des États-Unis et du monde une occasion de démontrer que la décision n'a pas le soutien de la majorité de la population américaine. Le vote pour Donald TRUMP n'étant pas synonyme d'un vote pour l'inaction sur le climat. Car il faut préciser, a déjà été mise en œuvre une pléthore d'actions au niveau de l'État et des villes aux États-Unis pour une énergie propre. Ce qui signifiera que beaucoup de changements positifs sont inévitables quelle que soit l'action de l'administration TRUMP.

En somme, avant toute prédiction sur le futur de l'Accord de Paris, comment examiner la question des négociations sur les changements climatiques à partir de la présidence TRUMP ? Sur tout voyage, il y a des bosses le long du chemin. L'élection Donald TRUMP est sans aucun doute une grosse bosse. Et les sociétés de combustibles fossiles continueront à essayer de retarder les progrès. Mais, l'élan d'espoir reste de mise dans l'aboutissement des négociations internationales en cours sur les changements climatiques, bien que rendue difficile par l'élection de TRUMP. Beaucoup de tendances positives sont imparables maintenant. L'éloignement des combustibles fossiles se produira bien plus rapidement que les politiciens ne le pensent. Et plus les gens agissent et demandent l'action, plus vite cela se produira. On peut espérer qu'au final, l'administration TRUMP échouera à arrêter la marée inexorable d'action sur les changements climatiques. Les États, les entreprises et les habitants de la planète agissent de plus en plus en nombre croissant pour faire face à la crise climatique. Ce d'autant plus que l'Accord de Paris est le résultat d'une solide coopération internationale pour faire face à la menace climatique.

Article 28 1. « À l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la date d'entrée en vigueur du présent Accord à l'égard d'une Partie, cette Partie peut, à tout moment, le dénoncer par notification écrite adressée au Dépositaire. 2. Cette dénonciation prend effet à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la date à laquelle le Dépositaire en reçoit notification, ou à toute date ultérieure pouvant être spécifiée dans ladite notification. 3. Toute Partie qui aura dénoncé la Convention sera réputée avoir dénoncé également le présent Accord ».

REBUILDING WAR-TORN BUJUMBURA

The history of Burundi's capital, Bujumbura, is hardly separated from the rest of the country.

Julius TAYLOR

28 March 2017 will mark two years since violence erupted in Burundi. Rebuilding Burundi's capital Bujumbura is a gradual but steady process that cannot be separated from the rest of the country. Once a German colony, and later controlled by Belgium, Burundi's push for independence was exacerbated by violence between the Hutu and Tutsi tribes, which escalated to genocide. Years of inter-tribal violence and civil war left Bujumbura in need of reconstruction. Factors that make for a rebuilding or reconstruction are the 28 March 2015 violence, a genocide in 1972, repeated episodes of intercommunal violence. Since its independence in 1962, Burundi has witnessed an estimated 300 000 killed, some 800 000 forced to flee the country, over 700 000 more internally displaced.

Reintegrating ex-combatants

With support from UNDP and funding from the EU, Japan and the Netherlands, the Government of Burundi has initiated a post-conflict reconstruction programme along the northern border with Rwanda and the Democratic Republic of Congo aimed at peacefully reintegrating ex-combatants into a society made vulnerable by war. Survivors from different sides of the conflicts are coming together to rebuild infrastructure and initiate environmental programmes in Integrated Rural Villages (IRVs).

A post-conflict reconstruction programme is working to peacefully reintegrate ex-combatants into Burundi's war-torn society, workers receive approximately \$US3 a day, enabling them to provide for their families and invest in new income-generating activities, as well as in 2016, more than 260,000 Burundians fled in neighboring countries and 27,000 new IDPs joined the 118 000 people already in



the Integrated Rural Villages.

For three months, workers receive approximately \$US3 a day, enabling them to not only provide for the immediate needs of their families, but also to invest in new income-generating activities, such as buying livestock or purchasing land. In Gitukura, war widows and war veterans, both of them marginalized and under-employed, have come together to build a school for the village's children.

"This morning we laid down the cement to build the wall ties for the school," said ReheriNgoyabarezi, as she passes bricks to her neighbor, Karumelina. "Our children will study here. There will be seven classes and office for the head."

Youths

In a conflict that has torn communities apart and destroyed social relations, building trust among young people is crucial for Burundi's future. Action for Peace and Development (APD), a youth group which engages young Burundians to draw them away from violence, is one organization doing just that.

Building trust

Reconstruction kicked off in November 2003, with 37 military commanders from the Burundian army and rebel groups took part in a leadership workshop designed to create a newly unified national army. The workshop was one aspect of the Burundi Leadership Training Program, which

aims to build capacity by offering training in collaborative decision making for Burundian leaders drawn from all social and institutional sectors.

Imperatives for postwar reconstruction requires that belligerent parties come to a new understanding that, while some of their interests may be in conflict, the parties have important interests in common and are fundamentally interdependent. As a result, they both stand to gain far more by collaboration than by military struggle.

Furthermore, there must be restoration of trust among leaders of the principal belligerent parties. The approach taken in constructing the Burundi Leadership Training Program was informed by six key organizing principles. To achieve maximum possible impact in the shortest amount of time, the 100 leaders who would be invited to participate in this 462 H. Wolpe et al. initiative had to be strategically selected.

Infrastructure

Construction of a power line connecting Bujumbura, from the Ruzizi II hydroelectric dam in the Democratic Republic of Congo was launched by Burundi Second Deputy President Dr. Joseph Butore, November 2015. "The project is of paramount importance for Burundi, in terms of social welfare, because energy self-sufficiency contributes significantly to the development of other sectors of national life," Dr. Butore said.

Il était une fois... FIDEL CASTRO, EL LIDER MAXIMO !

Dernière figure incontournable du XXe siècle, Fidel Castro a réussi à diriger le Cuba de main de fer, pendant près d'un demi-siècle.

Eric Vincent FOMO

Barbe fleurie. Cigare aux lèvres. C'était la marque de fabrique de Fidel Alejandro Castro Ruz. Lorsque le jeune révolutionnaire nationaliste fait son entrée triomphale à La Havane (Cuba) en 1959, met en déroute avec ses troupes l'armée du dictateur Batista, il était difficile d'imaginer que le LíderMáximo puisse diriger le pays pendant près d'un demi-siècle. Quatre mois après la prise du pouvoir, Fidel déclare le caractère « socialiste » de la révolution cubaine. Il engage une politique de nationalisation et de collectivisation agraire, et se rapproche de l'Union soviétique en signant des accords commerciaux. Offusqué, Washington ferme son ambassade à La Havane. Dans la foulée, la CIA orchestre le débarquement de 1500 exilés cubains sur la Baie des Cochons au sud de l'île pour mettre en difficulté El Commandante. En fin guerrier, il flaire le coup et met en déroute les exilés. Malgré l'embargo économique décrété contre l'île le 3 février 1962 par John Fitzgerald Kennedy, Fidel Castro va, grâce aux subventions de l'URSS, mettre l'économie cubaine sur orbite durant les années 70. L'analphabétisme est quasiment éradiqué. Le nombre de médecins est multiplié par quatre. Le système de santé est nationalisé et permet à chaque citoyen cubain d'accéder aux soins de qualité. Sous sa houlette, le Cuba intervient directement dans des conflits pour soutenir les nations socialistes, comme en Angola (1975) et en Éthiopie (1978).

Tout au long de sa vie, Fidel a survécu à un débarquement et échappé à de multiples tentatives d'assassi-



nat. Ancien chef des services secrets cubain, le général Fabian Escalante, en avait recensé 638. Il a également tenu tête à 11 présidents américains et à la pression de 48 années d'embargo. Un cancer du côlon va le contraindre à passer la main le 31 juillet 2006 « à titre provisoire », à son frère Raul Castro. En février 2008, il quitte définitivement la scène. N'empêche qu'il continue de publier des écrits et de recevoir régulièrement des chefs d'État.

Une personnalité controversée

Un article paru dans les colonnes de l'AFP le 26 novembre dernier, faisait remarquer que le leader historique de la révolution cubaine reste une personnalité controversée. Son caractère a toujours déchaîné les passions. Au point où son ami et écrivain colombien, prix Nobel de littérature, Gabriel Garcia Marquez déclarait à son sujet que « sa personnalité est si complexe que chacun peut repartir d'une même entrevue avec lui avec une impression différente ». Pour certains, Fidel incarnait le défenseur

de la justice sociale, c'est-à-dire le héros de la révolution cubaine. Pour d'autres, il n'était qu'un dictateur, qui a fait d'une petite île des Caraïbes un acteur du bras de fer entre superpuissances américaine et soviétique. « Le problème de notre époque est que le monde doit choisir entre le capitalisme qui sacrifie l'Homme et le communisme qui, par sa conception totalitaire de la liberté, sacrifie les droits de l'Homme », écrivait-il. Il était parfois critiqué pour ses positions jugées jusqu'au-boutistes. Communiste pur, Fidel refusait la contradiction et estimait que le peuple et lui ne faisaient qu'un. Il se livrait à des exactions qui ont écorné son image. En 1965, plus de 20 000 détenus politiques sont officiellement dénombrés dans les prisons cubaines. Au point où, en 1988, la commission de l'ONU rend un rapport de 400 pages qui accable le guerrier sur le respect des droits de l'Homme. Décédé le 25 novembre à l'âge de 90 ans, ses restes ont été enterrés le 4 décembre dernier à Santiago de Cuba.

Americanah* de Chimamanda Ngozi Adichie

Une jeune Africaine originaire du Nigeria s'exile aux Etats-Unis pour poursuivre ses études. Dans cette terre où l'on pense que tous les rêves sont possibles, elle doit braver bien des difficultés avant d'atteindre son but. Un roman exceptionnel sur un ton original.

Jean-Célestin Edjanguè

« En descendant de l'avion à Lagos, j'ai eu l'impression d'avoir cessé d'être noire. » Le ton est donné, clair, direct et poignant. *Americanah*, dépeint sur plus de cinq cent pages, l'histoire d'une jeune africaine confrontée à la discrimination aux Etats-Unis. Cette trame est celle d'Ifemelu, une jeune fille qui quitte sa terre natale au Nigeria pour aller faire ses études à Philadelphie aux Etats-Unis. L'innocence de sa jeunesse n'empêche pas qu'elle jouit déjà d'une certaine maturité, une vraie expérience de la vie. Elle laisse derrière elle Obinze, l'amour de sa vie, grand admirateur du pays de l'oncle Tom qu'il espère également rejoindre. Mais peut-on être loin des siens, changer de continent, et rester soi-même? Comment s'adapter à son nouvel environnement socioculturel sans renier son essence naturelle? La Dans cette terre américaine forcément cosmopolite, certains marqueurs identitaires vous renvoient malgré tout à vos origines. Soudainement, la couleur de la peau, les cheveux crépus, les lèvres pulpeuses ou le nez épaté vous rappellent que le racisme et la discrimination font partie de l'histoire même des Etats-Unis d'Amérique. Mais Ifemelu n'a que faire. Ce contexte semble l'aider à forger encore plus son caractère en dépit des échecs et des réussites. Elle sait ce qu'elle est venu chercher à l'étranger et ne s'arrête guère à des détails. Année après année, la jeune femme trace son chemin pour finir par regagner son pays natal, le Nigeria.

«Plus de 500.000 exemplaires vendus»

Elle est née à Enugu, au Nigeria, en 1977. A moins de 40 ans, Chimamanda Ngozi Adichie est déjà une vraie star mondiale de la littérature. Son dernier roman *Americanah*, paru aux éditions Gallimard en 2015, est un roman d'amour à la fois saisis-



sant, drôle, grave sur ton tellement irrévérencieux. C'est sans doute tout cela qui fait l'originalité de ce texte dont la version française s'est déjà vendue à plus de 500.000 exemplaires aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Un succès qui semble avoir surpris l'universitaire James Nwoye Adichie, le père de Chimamanda, un peu comme son héroïne dans *Americanah*: «Elle eut un élan de triomphe. Pourtant, elle n'avait jamais imaginé une telle réussite, ni été animée d'une ambition bien définie». Ifemelu, après bien des années difficiles et de souffrances, l'héroïne émigrée aux Etats-Unis est devenue une conférencière tellement bien payée, même si elle se rend compte assez rapidement que ce sont surtout les blancs qui viennent l'écouter mais ne la lisent pas, et une blogueuse à succès planétaire. Et pour cause! Elle parle un langage accessible à tout le monde, celui des jeunes branchés ou connectés noirs et des minorités, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, mais aussi parce qu'elle est en phase avec son temps. Elle se met «à dire ce qu'ils avaient envie d'entendre, rien de ce qu'elle écrivait jamais sur son blog, parce qu'elle savait que les gens qui lisaient son blog n'étaient pas les mêmes que ceux

qui assistaient à ses ateliers sur le multiculturalisme».

«Un certain regard sur la société aux Etats-Unis»

Véritable roman autobiographique, *Americanah* est un roman d'initiation, une satire sociale, un carnet de voyage, un pamphlet politique qui indexe l'un des échecs du double mandat du premier président noir des Etats-Unis, Barack Obama: la défiance accrue entre les Noirs et les Blancs. Dans *Americanah*, l'auteur s'inspire comme dans ses précédents romans de sa propre histoire, même si elle se défend d'être uniquement Ifemelu. «Il y a un peu de moi chez Ifemelu, mais autant que chez Obinze». Sa propre histoire est également mise en perspective dans *L'autre Moitié du soleil* (Gallimard, 2008), ou encore sur la guerre du Biafra. Originaire de la communauté Igbo, Chimamanda Ngozi Adichie est née dans une famille d'universitaires, a grandi à Nasukka dans le sud-est du Nigeria. Cinquième enfant d'une fratrie de six, elle débute ses études dans son pays natal avant d'aller les poursuivre aux Etats-Unis à l'âge de 19 ans. Elle s'inscrit à l'université de Philadelphie. A l'instar de son héroïne. «Les Africains ont toujours voyagé. Pour ma génération, comme pour celle de mon père, partir à l'étranger n'est pas un événement. C'est un privilège, certes. Mais, dans les milieux aisés, cela se fait couramment», indique-t-elle. Elle précise d'ailleurs que «*Americanah*» est un mot familier des Nigériens pour désigner quelqu'un qui s'est «américanisé».

Pays de lecteurs et d'écrivains, le Nigeria est un pays de tradition littéraire. C'est le pays de Wole Soyinka, Prix Nobel de littérature en 1986. C'est aussi le pays de Helon Habila, Sefi Atta, Chinelo Okparanta et bien sûr de Chimamanda Ngozi Adichie.

**Americanah*, Gallimard, 2015, 528 pages

Hysacam : une solution africaine pour la propreté des villes

Hysacam, leader africain de la gestion des déchets, ambitionne d'offrir aux villes du continent, un service de propreté de qualité digne des exigences de notre temps.

Succes-story

Opérateur historique dans le secteur de la propreté et de l'environnement, la société Hysacam, créée en 1969, assure la propreté des 13 principales villes du Cameroun. Un fait rare en Afrique où beaucoup de capitales peinent à assurer la collecte de leurs déchets.

Première entreprise africaine dans le domaine de la propreté urbaine, du traitement et de la valorisation des déchets, son expertise est sollicitée à N'Djaména (Tchad), Niamey (Niger), Monrovia (Liberia), Cotonou (Bénin)... En décembre 2009, réunis à Marrakech (Maroc), les maires africains ont reconnu ce savoir-faire en décernant à Hysacam, le 1er Prix Africains de la gestion des déchets en Afrique. En 2010 et 2011, son Système de Management de la Qualité, tournée vers la satisfaction des populations et des municipalités, a reçu du Bureau Veritas, la Certification ISO 9001 version 2008. En 2011, elle a mobilisé 14 milliards de FCFA pour acquérir 125 nouveaux camions et engins de propreté.

Les piliers de la réussite

• **Optimisation des modes de collecte et maîtrise des coûts** : La stratégie de l'entreprise consiste à optimiser en permanence les modes de collecte en prenant en compte les spécificités des villes africaines. Ce qui lui permet aujourd'hui, tout en utilisant les mêmes technologies que les multinationales occidentales, de pratiquer sur le continent, des coûts trois à quatre fois inférieurs. En effet, les quatre décennies d'expérience au service des villes africaines, ont permis à Hysacam de développer une politique des coûts adaptée à la configuration et aux ressources de ces villes.

Innovation permanente :

La réussite de l'entreprise repose sur son souci permanent d'innover. Elle a inauguré en 2011 en Nkolfoulou, une banlieue de Yaoundé, la première Centrale de Captage et de Traitement du Biogaz en Afrique centrale dans le domaine des déchets ménagers. Un projet similaire a vu le jour en novembre 2014 à Douala PK 10. Ces Centrales de Traitement du Biogaz permettront, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, d'éviter les émissions de plus 500 tonnes équivalent Co2 par jour.

Sans ces initiatives, le coût du traitement des ordures ménagères à Yaoundé et à Douala, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, conformément aux normes internationales, aurait pu être quadruplé. Mais ces villes camerounaises, tout en bénéficiant de ce standard, ne supportent finalement que le quart de ce coût, le supplément devant être pris en charge par la vente des crédits carbone.

Hysacam se positionne ainsi comme un partenaire du développement durable des villes : elle les accompagne en mettant son savoir-faire au service des solutions innovantes qui leur permettent de mieux amortir les coûts de collecte et de traitement des déchets.

Une politique de renouvellement régulier du matériel

Les performances reconnues de cette entreprise, sont adossées à une politique de renouvellement à intervalles réguliers des équipements de collecte, qui lui permet de disposer de la capacité de faire face à tout moment aux sollicitations croissantes des villes en matière de propreté.

○ **En 2001**, l'entreprise fait sensation dans toute l'Afrique par l'acquisition de 90 bennes à ordures ménagères. Elle avait pour la première fois, introduit en Afrique des balayeuses mécaniques et des laveuses de rues.

○ **En 2007**, elle renforce son parc avec 80 camions de propreté haut de gamme.

○ **En 2009**, 40 autres camions neufs vont s'y ajouter.

○ **En 2011**, 125 camions de dernière génération, représentant un investissement de plus de 22 millions d'euros, viennent renforcer la capacité logistique de l'entreprise.

La livraison des 125 nouveaux camions avait suscité en son temps l'intérêt du landerneau économique et la fierté des populations camerounaises. L'opération « Caravane de la Propreté » qui avait suivi la réception des ces camions, avait sillonné les grands axes routiers du Cameroun. Soit près de 4 000 km de route nettoyés.

Forte intensité en main-d'œuvre

L'entreprise emploie 5 000 jeunes issus d'horizons divers. Le développement de l'entreprise a fait de la propreté l'un des meilleurs marqueurs de cohésion et d'intégration sociale.

Au-delà de ces capacités techniques et industrielles, la dimension sociale de l'activité d'Hysacam, la situe au confluent des enjeux économique, politique, touristique, sanitaire, sociologique... pour un développement durable.

Chiffres clés

Capital : plus de 9 millions d'Euros

Chiffre d'affaires (2011) : 36 millions d'Euros

Population desservie : plus de 10 millions de personnes. Soit près de 5 000 tonnes de déchets traités par jour.

Matériel roulant : 400 camions et 30 engins lourds.

Quantité de biogaz traitée (gaz à effet de serre dont l'émission est évitée) : 500 teq Co2/j

Employés : 5 000 personnes.

Métiers : collecte et traitement des déchets ; mise en place de projets MDP sur les centres de traitement de déchets ; criblage des plages ; nettoyage des villes ; ingénierie urbaine.



Société anonyme au capital de 6 000 000 000 FCFA.
Siège social : Z.I. Bassa BP: 1420 Douala (Cameroun)
Tél. : +237 33 37 80 87- Fax : +237 33 37 80 90
www.hysacam-proprete.com

Nos activités

● GESTION DES DECHETS INDUSTRIELS

● CONDITIONNEMENT ET EXPEDITION
TRANSFRONTALIERE DE DECHETS DANGEREUX

● TRAITEMENT BIOLOGIQUE DES BOUES
D'HYDROCARBURES

● NETTOYAGE INDUSTRIEL ET ASSAINISSEMENT

● LUTTE ANTI VECTORIELLE

● ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

● DESTRUCTION ARCHIVES ET AVARIES



Pour un environnement sain

SECA, Z.I. BASSA, BP : 2172 Douala-Cameroun

Tél : 33 37 65 42 * Fax : 33 37 82 00 - Email : seca.hysacam@gmail.com

Site web : www.secaenvironnement.com



Hysacam au confluent du développement durable